

RAPPORT D'ACTIVITÉ

École des Parents et des Éducateurs
LOIRE-ATLANTIQUE

2025



Mélanie V.



Sandra R.



Khadidja B.



Pauline A.



Ophélie B.



Ludivine B.



Lorine D.



Stéphanie G.



Marie-Luce N.



Tiphanie H.



Camille J.



Géraldine P.



Karine R.



Isabel R.



Idriss S.



Rapport d'Activité en ligne ->



« Le présent n'est pas un passé en puissance, il est le moment du choix et de l'action »
Simone de Beauvoir

2025, une année d'engagement et de consolidation

L'année 2025 aura été marquée par une exigence double : garantir la stabilité financière de notre association tout en répondant à l'urgence de besoins sociaux croissants. Malgré la raréfaction des financements publics, l'EPE a su maintenir son cap et conforter son action de proximité.

Un observatoire des fragilités :

Nos services témoignent d'une pression accrue sur les membres d'une famille. Le Point Écoute Parents® (PEP) a ainsi accueilli 23,2 % de familles supplémentaires, soit 480 foyers confrontés aux enjeux des violences intrafamiliales, des conflits parents-ados, de la séparation ou encore de la monoparentalité. Parallèlement, notre expertise sur le soutien à la parentalité des mères victimes de violences intra-familiales s'est consolidée avec 130 femmes accompagnées et une collaboration renforcée avec Citad'elles et le CIDFF.

Innover pour le territoire et en faveur de l'accueil de toutes les familles :

L'EPE ne se contente pas de maintenir l'existant, elle innove.

Le renouvellement de notre convention avec le Département pour 2025-2027 sécurise nos actions de prévention. Il légitime notre implantation départementale et nos diverses modalités d'intervention auprès des publics.

L'intégration d'un éducateur au sein du Point d'Accueil Écoute Jeunes® (PAEJ) permet désormais une approche pluridisciplinaire essentielle pour répondre à la complexité des problématiques adolescentes.

Cap sur 2026 : de nouveaux horizons

L'année à venir verra la concrétisation deux projets majeurs :

- Le déploiement de l'Équipe Mobile DUO ADO, en co-portage avec la MDA, pour aller au-devant des adolescents et de leurs familles à l'échelle de Nantes Métropole.
- L'ouverture de la Maison des Enfants (MDE), dont les premiers accueils sont prévus pour septembre 2026 et où la place de l'EPE auprès des parents sera à construire.

Un appel à la solidarité

La vitalité de notre projet associatif dépend de son engagement bénévole. Face au fléchissement du nombre d'administrateurs, **j'invite celles et ceux qui partagent nos valeurs à nous rejoindre** pour pérenniser la gouvernance de l'EPE.

Je remercie chaleureusement nos équipes professionnelles, les administrateurs et nos partenaires pour leur investissement constant au service des familles de Loire-Atlantique.

Brigitte Rabault,
La présidente de l'EPE44



L'activité 2025 en synthèse	4
La Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs	5
L'École des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique	6
Nos territoires d'intervention	7
Une approche structurée de la Prévention	8
Les moyens financiers	9
Un grand merci à nos partenaires	10
La place des adolescents dans nos actions	11
Le Soutien aux Parents	12
Le Point Ecoute pour les Parents® - PEP	12
Les accueils individuels	13
Zoom Sur : Parentalité et handicap	14
Les accueils collectifs	15
Les accueils dédiés aux Violences Intra Familiales	16
La ligne téléphonique Inter Service Parents® - ISP	18
Vignettes Cliniques	19
Vignette Clinique ISP	19
Vignette Clinique PEP - PAEJ	20
Le Soutien aux jeunes 12-25 ans	22
Les accueils individuels	22
Les accueils collectifs	24
Le partenariat renforcé	25
Aller Vers les Publics	26
Chiffres clés de la démarche d'Aller Vers en 2025	26
La participations des familles	27
Une offre de prestations variée et adaptée aux besoins de nos clients	28
Perspectives et Enjeux	29
I Ils nous font confiance	31

L'activité 2025 en synthèse

En 2025, le Point d'Écoute pour les Parents® (PEP) a permis d'accompagner **653 familles** dans leur parentalité.

L'École des Parents et des Éducateurs (EPE) a réalisé **1210 entretiens** au cours desquels des enfants sont régulièrement écoutés et soutenus. Une augmentation significative de l'activité est constatée, avec une hausse de **23.2% du nombre de familles accueillies** cette année. Cela témoigne du besoin croissant des parents d'être accompagnés, ainsi que de la confiance accordée par les familles et les partenaires. L'EPE s'affirme comme un acteur majeur de l'accueil individuel des familles sur le département.

Lors des permanences PEP (Hors VIF), **493 familles** ont été accueillies en 2025, contre 430 familles en 2024, soit une progression de **14.7%**

Au total **845 entretiens ont été réalisés dans le cadre du PEP**, ce qui représente une **moyenne de 1,7 entretien** par famille et par an. L'EPE ne recense pas le nombre d'entretiens par famille d'une année sur l'autre ; toutefois, nous estimons que la moyenne réelle est plus élevée, proche de 4 entretiens par famille.

Par ailleurs, **127 enfants** ont été reçus en entretien par les psychologues de l'EPE dans le cadre du PEP.

L'action de soutien à la parentalité dans un contexte de VIF répond à un besoin particulièrement important en 2025, avec **130 femmes accueillies dans le dispositif PEP VIF**, pour un total de **365 entretiens**. Dans ce cadre, l'EPE a également accompagné **133 enfants**. Une augmentation de près de 200 entretiens est observée, notamment à Nantes, où l'EPE a temporairement compensé l'absence d'un partenaire associatif à Citad'Elles.

La ligne téléphonique **Inter Service Parents® (ISP)** a traité **372 appels**, une activité stable entre 2024 et 2025.

Le **Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)** représente une part importante de l'activité de l'EPE44 : en 2025, l'équipe pluridisciplinaire a accueilli **304 jeunes** au cours de **913 entretiens**, soit une **moyenne de 2,99 entretiens** par jeune. Un changement dans le suivi statistique est intervenu en 2025, rendant impossible l'estimation du nombre de rendez-vous par jeune lorsque ceux-ci étaient déjà suivis l'année précédente. Ce nouvel indicateur pourra être analysé à partir de 2026.

La durée moyenne d'accompagnement des jeunes a légèrement augmenté, passant de 2,4 à 3 entretiens par jeune.

Enfin, les demandes de prestations poursuivent leur forte baisse amorcée en 2023. L'EPE a réalisé **57 prestations**, contre 64 en 2024, et le montant moyen des facturations est également en diminution. L'année 2025 confirme ainsi les inquiétudes de l'EPE quant à son autonomie financière.

L'équipe, composée de **15 professionnels** aux profils variés (psychologues, éducateur spécialisé, médiatrice sociale – adulte relais – ainsi que des fonctions support), s'est pleinement mobilisée. L'association s'appuie également sur l'engagement de **15 intervenants extérieurs** : psychologues, psychothérapeutes, intervenants en ADP, accompagnants en parentalité, etc.

L'année 2025 se caractérise par une activité soutenue, marquée par une forte sollicitation des dispositifs d'écoute et un rôle central dans la prévention et l'accompagnement des familles. Elle s'inscrit dans la continuité d'un contexte social en mutation, où les familles sont confrontées à des enjeux éducatifs, sociaux et psychiques de plus en plus complexes.

Dans ce cadre, l'EPE44 a poursuivi son engagement auprès des parents, des adolescents et des professionnels, en proposant des espaces d'écoute accessibles, bienveillants et adaptés aux besoins des publics.

L'année écoulée confirme la pertinence des actions menées, tant dans leur dimension préventive que dans leur capacité à répondre à des situations de vulnérabilité accrue.

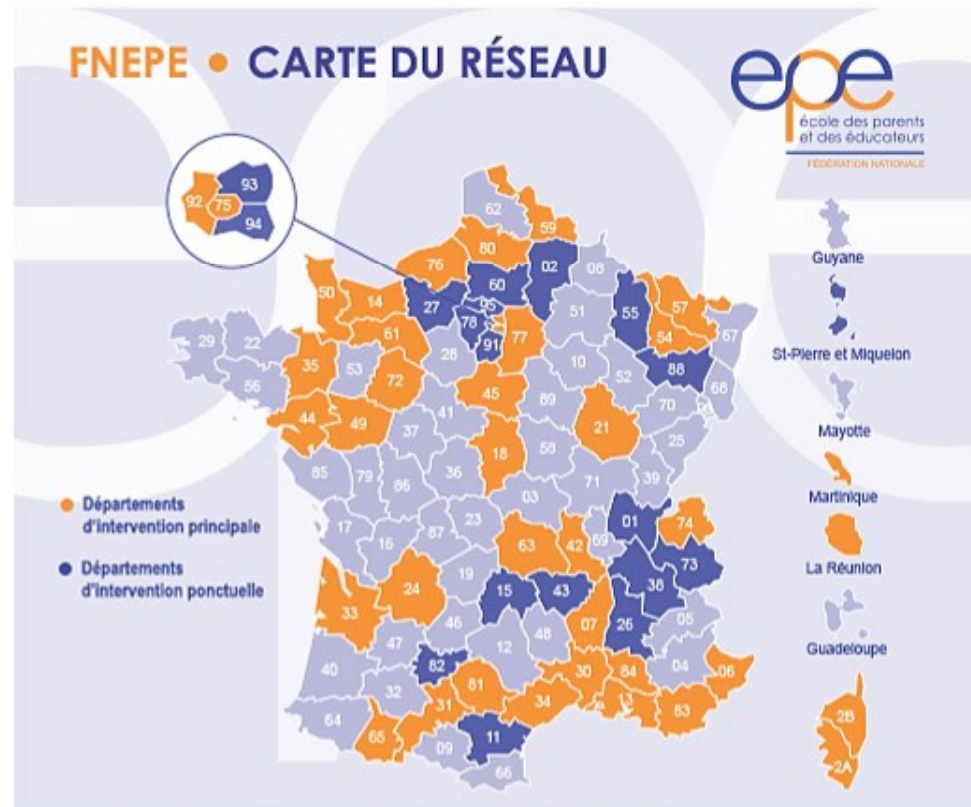
La Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs

La Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs (Fnepe) est une association reconnue d'utilité publique. Elle fédère, anime et représente le réseau des Écoles des parents et des Éducateurs (EPE) sur l'ensemble du territoire, réunissant 36 associations. Elle est présidée depuis juin 2023 par Philippe DUVERGER, pédopsychiatre et chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au C.H.U d'Angers. L'EPE est membre de cette fédération depuis sa création. Cette année, l'implication de l'EPE44 s'est renforcée à l'échelle nationale. Mme Viguié Mélanie a été élue membre du bureau en juin 2025, pour un mandat de 3 ans. Cette présence nous permet de porter la voix des familles accueillies au plus haut niveau.

Acteur historique du soutien à la parentalité, la Fnepe agit pour accompagner les familles, soutenir les professionnels et contribuer au débat public sur les enjeux éducatifs et familiaux, en se dotant :

- **D'un conseil scientifique :**

Une instance de réflexion sur la famille et la parentalité dans leurs diversités et leurs évolutions, un observatoire sur l'évolution des savoirs et des savoir-faire, ainsi qu'une force de propositions destinée à donner un avis consultatif au conseil d'administration sur les orientations et le développement des actions de la Fnepe et de son réseau.



- **D'une revue « L'école des parents »**

Depuis 1949, cette revue est une référence sur la parentalité et l'éducation. Elle donne la parole aux experts et acteurs de terrain pour analyser les évolutions de la famille et valoriser les pratiques innovantes.

- **Des journées réseau en présentiel :**

Les 4 et 5 novembre 2025, le réseau des EPE s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Paris pour deux journées riches en échanges et en partages, autour du thème : « Faire alliance : un enjeu partagé. Pour les parents, pour les professionnels et pour les EPE. » Près d'une centaine de participants venus de métropole et d'outre-mer ont pris part à ce rendez-vous fédérateur, placé sous le signe du lien, de la coopération et du partage d'expériences.

Ponctuées par des temps forts variés, ces journées ont permis de mettre en lumière le Tour de France des initiatives des EPE, d'assister à une conférence-débat du Conseil scientifique consacrée aux « liens conjugaux à l'épreuve de la parentalité », de faire un suivi du plan stratégique Cap 2027 et de participer à des ateliers.

- **D'une ligne d'écoute « allô parents en crise » :**

Ligne nationale d'écoute et de prévention, ouverte cinq jours sur sept, à destination des parents et des professionnels accompagnant les familles. En l'absence de soutien financier de l'État, le réseau se mobilise pour assurer la continuité de ce dispositif essentiel au soutien des familles en difficulté

L'équipe de l'École des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique

En 2025, une équipe de 15 professionnels anime l'EPE44 et fait vivre l'accueil du public, du secrétariat jusqu'aux comités de pilotage de réseau parentalité sur nos territoires d'intervention. Des profils variés et riches d'expérience témoignent de leur motivation à donner un service de qualité à nos interlocuteurs.

Bureau de l'Association

Le bureau de l'association est composé de 4 bénévoles : d'une présidente, d'une trésorière, d'une secrétaire et d'une secrétaire adjointe, chargées d'assurer la gestion courante de l'association et veiller à l'exécution des délibérations prises par le Conseil d'Administration.

Direction & Administration

L'administration est composée de 3 professionnels : d'une directrice, d'une assistante de gestion et RH, et d'une secrétaire administrative qui travaillent au bon fonctionnement et au développement des actions de l'EPE44.

Psychologues, animateurs & intervenants parentalité

L'équipe est composée de 10 psychologues pour le PEP, l'ISP et le PAEJ, une médiatrice sociale (adulte relais) et un éducateur spécialisé pour le PAEJ, investis dans l'accueil des parents, des adolescents et des professionnels du département.

Une équipe pluridisciplinaire dédiée à l'accueil des familles et à l'aller vers

Les ETP sont restés constants entre 2024 et 2025 et autour d'une moyenne de **8.66 ETP**.

L'EPE dispose d'une équipe pluridisciplinaire engagée, au service d'un accueil accessible à tous et garantissant le professionnalisme de l'écoute. Le territoire d'intervention large et la diversité des actions déployées visent à développer des espaces de rencontres et d'échanges inconditionnels auprès des familles.

Nos missions :

La finalité de l'E.P.E 44 est de contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes. Elle les soutient en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles, quelle que soit leur situation sociale, culturelle ou professionnelle.

Pour cela, l'EPE 44 se donne les objectifs suivants :

- **Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent en soutenant les parents dans leur parentalité**
- **Faciliter le lien des familles à leur environnement**
- **Favoriser le dialogue dans le groupe familial**
- **Accompagner les moments de crise dans la famille**
- **Mettre en relation les parents et les professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social**
- **Former des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social**



Membres du Bureau de l'Association

Nos territoires d'intervention

L'EPE intervient sur l'ensemble de la Loire-Atlantique, et porte une attention particulière aux quartiers prioritaires.



ACTIONS

- ★ Point Écoute pour les Parents
- ” Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes

LOCALISATIONS

Redon & agglomération

- ◆ Guémené-Penfao ★

Vignoble Nantais

- ◆ La Haie Fouassière ★
- ◆ Clisson ★
- ◆ Vallet ★ ”
- ◆ Loroux bottereau ★ ”
- ◆ Haute-goulaine ”
- ◆ Vieillevigne ”

Saint Nazaire ★ ”

Nantes & agglomération

- ◆ ML & MDA ”
- ◆ Quartiers prioritaires ★ ★ ★ ★ ”
- ◆ Rezé ★
- ◆ Vertou ★
- ◆ Les Sorinières ★
- ◆ Saint-Herblain ★ ”

DATES CLÉS

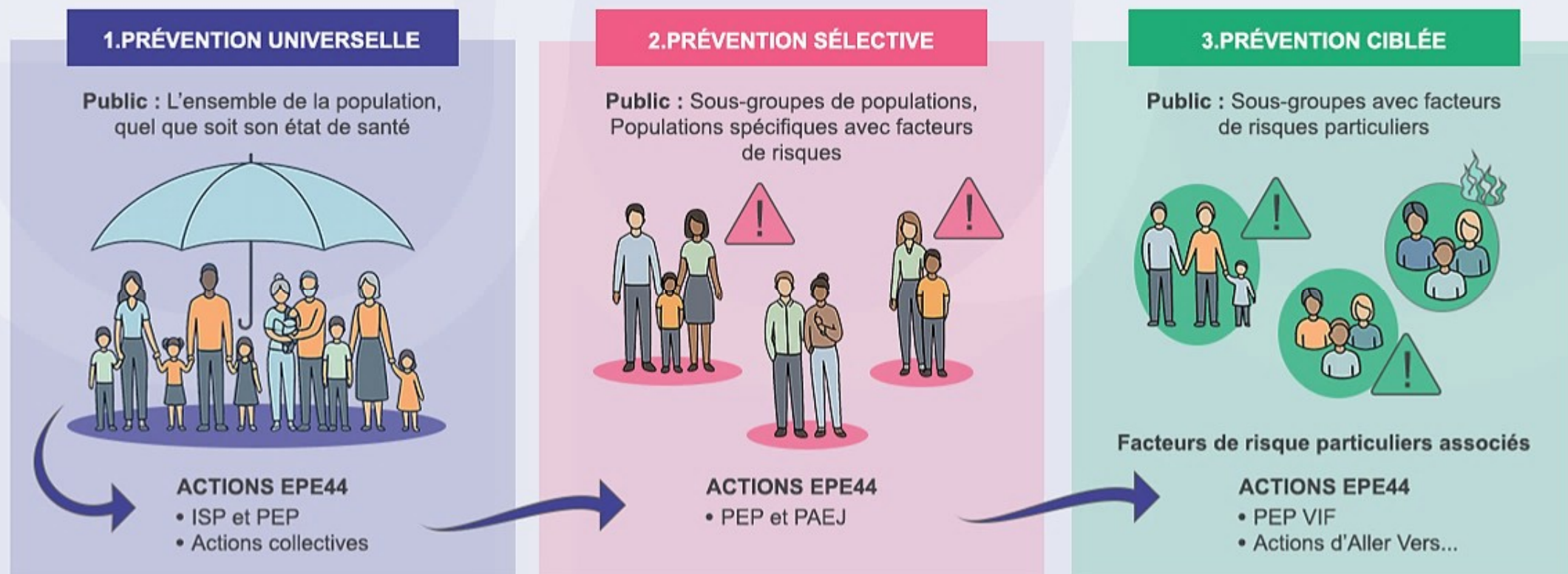


Une approche structurée de la Prévention

Robert S. Gordon distingue les niveaux de prévention selon les publics concernés, plutôt qu'en fonction du stade de la maladie. Cette approche se révèle particulièrement pertinente pour structurer les actions de l'EPE44 et identifier les publics accompagnés.

« La prévention universelle s'adresse à l'ensemble de la population, quel que soit son état de santé. (...)
La prévention sélective s'exerce en direction de sous-groupes de populations spécifiques, présentant des facteurs de risques. (...)
Enfin, la prévention ciblée vise non seulement des sous-groupes de la population mais aussi des facteurs de risque particuliers associés à cette population ».¹

Niveau de prévention selon Robert S. Gordon | Adaptés aux actions de l'EPE44.....
DISTINCTION BASÉE SUR LA POPULATION (ET NON LE STADE DE LA MALADIE)



Les actions de l'EPE44 s'inscrivent dans cette logique de prévention dans le but d'adapter les réponses aux besoins réels des familles, allant du soutien ponctuel à l'accompagnement renforcé

¹« Evaluation de la politique de prévention en protection de l'enfance. Tome 2 Annexes. » Rapport interinspections IGAS N°2018-047R. Janvier 2019. P32-33.

Les moyens financiers

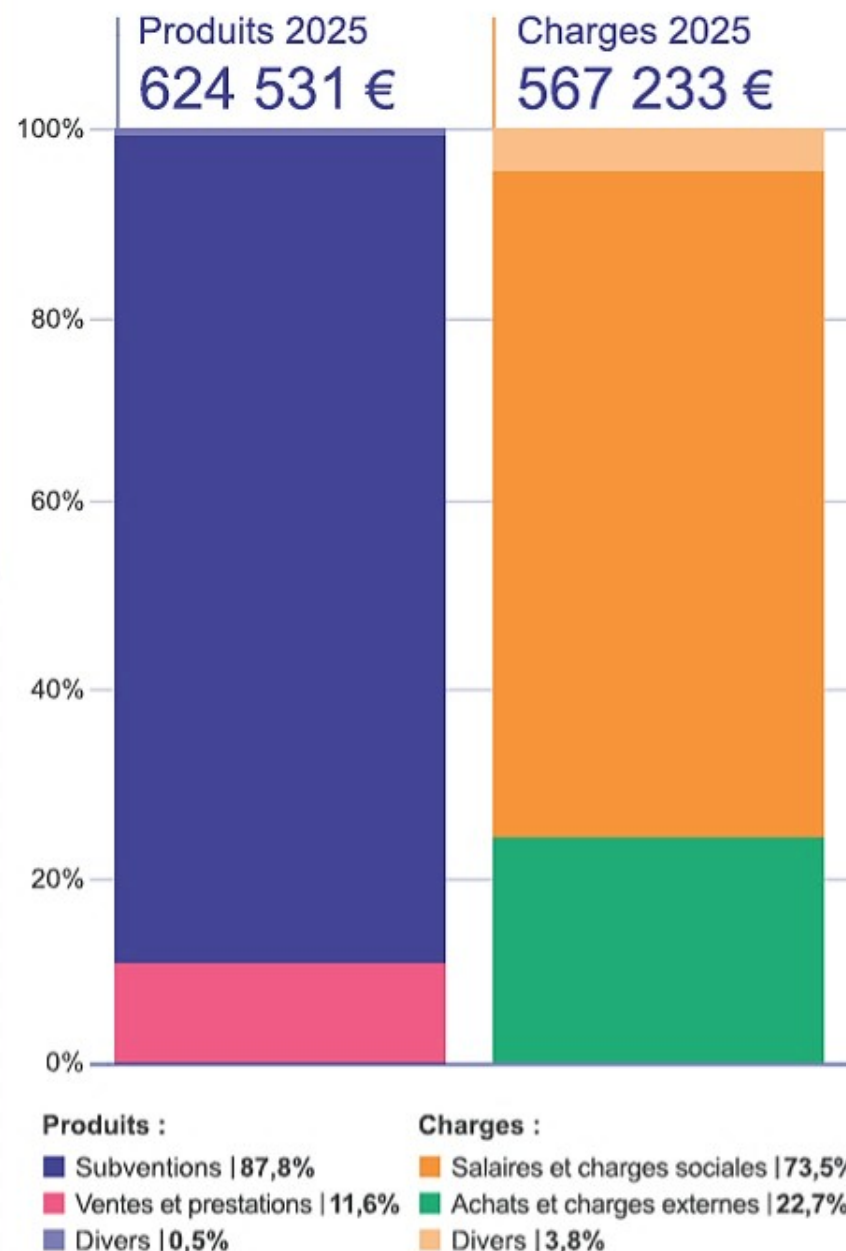
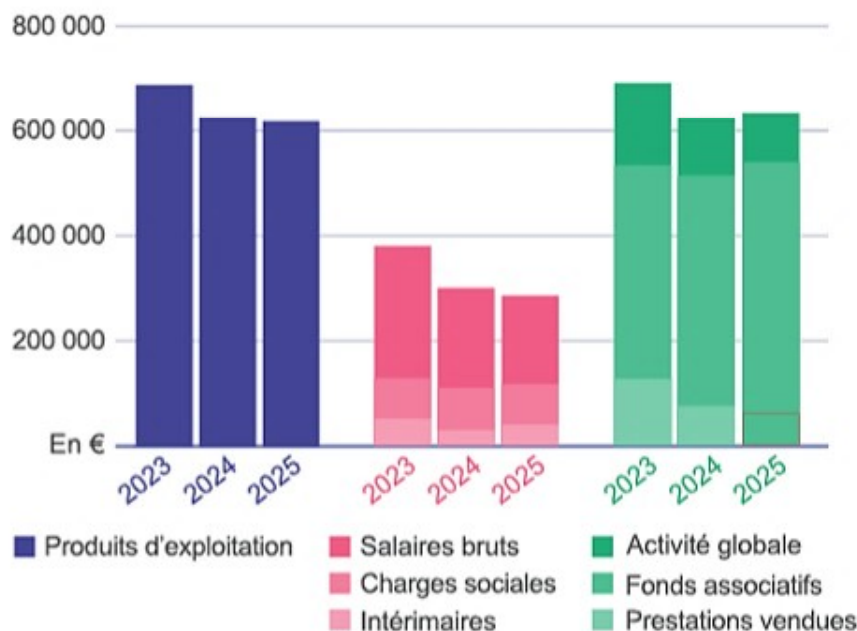
Au titre de l'année 2025, les produits s'élèvent à 624 531 €, un niveau globalement stable par rapport à 2024, malgré une légère diminution par rapport à 2023.

Après un recul constaté entre 2023 et 2024, l'exercice 2025 marque donc une stabilisation des financements, tandis que les charges 2025 s'établissent à 567 233 € traduisant une capacité à maintenir les ressources et à pérenniser les actions engagées. Cela démontre une base financière équilibrée et une continuité dans le développement des missions de l'association.

La comparaison avec les années précédentes montre une maîtrise des dépenses, avec une légère diminution des charges de personnel depuis 2023. Cette évolution traduit un effort de gestion visant à optimiser les moyens mobilisés tout en garantissant la continuité de l'activité.

Ces résultats permettent d'envisager les perspectives à venir avec confiance, en poursuivant :

- La consolidation des financements,
- Le maintien de la qualité des actions menées,
- Le développement des projets futurs.



Un grand merci à nos partenaires *Merci!*

Pour remplir ses missions de service public, l'École des Parents et des Éducateurs peut s'appuyer sur ses partenaires, publics et privés, dont la fidélité permet une animation dynamique et renouvelée du réseau et dont la diversité contribue à une recherche d'innovation permanente :



CAF / PP*
PEP - PAEJ - ISP
Autres actions
Aller vers



ARS
ISP



MSA
PEP - PAEJ - ISP



**Préfecture de
Loire-Atlantique**
Aller vers



Conseil départemental
PEP - ISP
Aller vers



Citad'elles
VIF



Cités Éducatives
Aller vers



Ville de Nantes
PEP
Autres actions
Aller vers



Ville de Saint Nazaire
PEP - PAEJ - VIF



**Clisson Sèvre &
Maine Agglo**
PEP - PAEJ



Ville de Rezé
PEP - PAEJ
Autres actions



Sevre & Loire
PEP - PAEJ



**Ville de
Saint Herblain**
PEP - PAEJ
Autres actions



**Ville de
Vertou**
PEP



Ville d'Avessac
PEP



**Ville de
Guémené-Penfao**
PEP



Ville des Sorinières
PEP



Ville de Fégréac
PEP

* Projet Parentalité

La place des adolescents dans nos actions

La place croissante des jeunes dans les actions de l'EPE

Historiquement, les actions de l'École des Parents et des Éducateurs (EPE) s'organisent autour du soutien à la parentalité et de l'accompagnement des jeunes, notamment à travers le Point d'Accueil Écoute Jeunes® (PAEJ). Ce dernier constitue un espace dédié permettant aux jeunes d'être accueillis, écoutés et accompagnés dans leurs questionnements. Toutefois, l'analyse de l'activité met en évidence une évolution significative : la place des jeunes dépasse aujourd'hui le seul cadre du PAEJ et s'inscrit de manière croissante dans l'ensemble des dispositifs de l'EPE, y compris ceux initialement destinés aux parents.

Une présence indirecte mais centrale dans les dispositifs parentalité

Au sein du Point Écoute Parents® (PEP) et de l'inter-service parents (ISP), les adolescents ne sont pas nécessairement présents physiquement. Néanmoins, ils occupent une place de plus en plus importante à travers les situations de mal-être des adolescents évoquées par les parents. En effet, les demandes d'accompagnement augmentent sur des problématiques liées aux adolescents ou pré-ados : difficultés relationnelles, conflits parents-ados, santé mentale... Le constat est fait que les orientations vers les structures de prise en charge du mal-être des jeunes (CMP, pédopsychiatrie...) sont très limitées, laissant les familles dans des situations de détresse. Les parents se retournent alors vers les dispositifs de l'EPE pour faire face à leur quotidien.

Vers une approche globale et coordonnée

Cette place croissante des jeunes dans les dispositifs dédiés aux parents témoigne d'une évolution vers une approche plus globale des relations familiales. Les problématiques ne sont plus envisagées uniquement du point de vue des adultes, mais dans une logique intégrant l'ensemble des membres de la famille. Cette dynamique met en évidence l'importance de renforcer les liens entre les différentes actions de l'EPE, qu'elles soient spécifiquement dédiées aux jeunes ou aux parents. L'articulation entre le PAEJ, le PEP et l'ISP apparaît en effet essentielle pour assurer une continuité dans les accompagnements et une meilleure compréhension des situations. Elle souligne également la nécessité d'une coordination étroite entre les professionnels. Le croisement des regards, le partage d'informations dans le respect des cadres déontologiques, ainsi que les temps de concertation d'équipe constituent des leviers indispensables pour proposer des réponses adaptées et cohérentes. En ce sens, la place grandissante des jeunes, y compris de manière indirecte, vient renforcer l'enjeu d'un travail transversal et pluridisciplinaire, au service d'un accompagnement global des familles.

L'Association Nationale des Points Accueil-Écoute Jeunes (ANPAEJ)

L'ANPAEJ est une association loi 1901. Elle anime, fédère et représente le réseau des PAEJ auprès des pouvoirs publics. Elle s'engage pour une politique ambitieuse de prévention, globale et généraliste, en faveur de la jeunesse et de son entourage. Elle mène par ailleurs des travaux de réflexion et de mise en commun de pratiques à destination des professionnels dans les territoires. Enfin, l'association a élaboré et gère deux systèmes d'information :

- PAEJstat : construit par et pour les professionnels des PAEJ afin de permettre la saisie et le suivi d'activité, ainsi que la génération de rapports ;
- PAEJconnect : outil collaboratif et lieu ressource pour favoriser l'interconnaissance, la communication, les échanges avec l'ANPAEJ et entre les PAEJ sur des thématiques communes, nationalement et localement.

Rencontres en 2025 :

- **Assemblée Générale de l'ANPAEJ** | Organisée le **3 juin 2025**
- **Journée interrégionale 2025 des PAEJ** | Organisée le **16 octobre 2025** en visio-conférence, elle a regroupé 12 participants des PAEJ Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté. Une rencontre riche en échanges de pratiques, centrée sur les partenariats, la complémentarité des dispositifs et les enjeux de coordination territoriale : création d'un groupe de travail et d'un espace d'échange partagé pour renforcer la coopération interrégionale.
- **Journée nationale des PAEJ 2025** | Organisée le **21 novembre 2025** au Ministère du Travail et des Solidarités, la journée nationale a regroupé près de 200 participants : professionnels de PAEJ, représentants de Caf et des partenaires. Une journée structurante, mêlant réflexion théorique, retours d'expériences et travail en réseau, avec un fort enjeu de reconnaissance et d'évolution des pratiques des PAEJ.



Découvrir toutes Nos Actions ->

Le soutien aux parents



Point Écoute pour les Parents®

L'expérience de l'EPE44 en matière d'accompagnement à la parentalité à travers ses différents services l'a amené à faire le constat que bon nombre de parents semblaient envahis par des soucis quotidiens d'éducation et qu'ils n'avaient pas toujours la possibilité d'en parler, ou ne s'y autorisaient pas.

Ces situations ont mis en perspective l'importance d'un espace de prévention, ayant une dimension non stigmatisante, facile d'accès, confortable et accueillant.

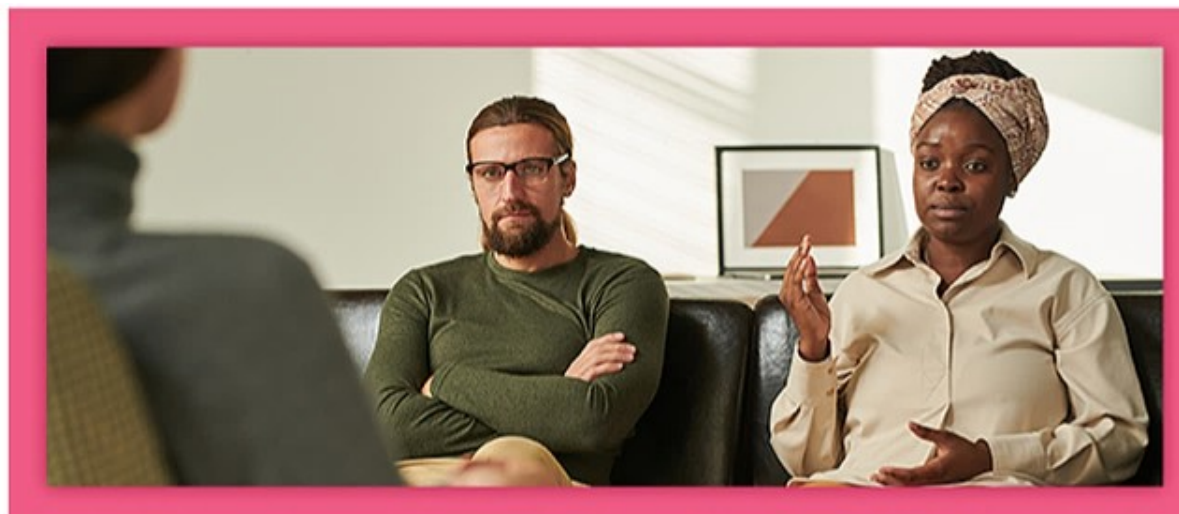
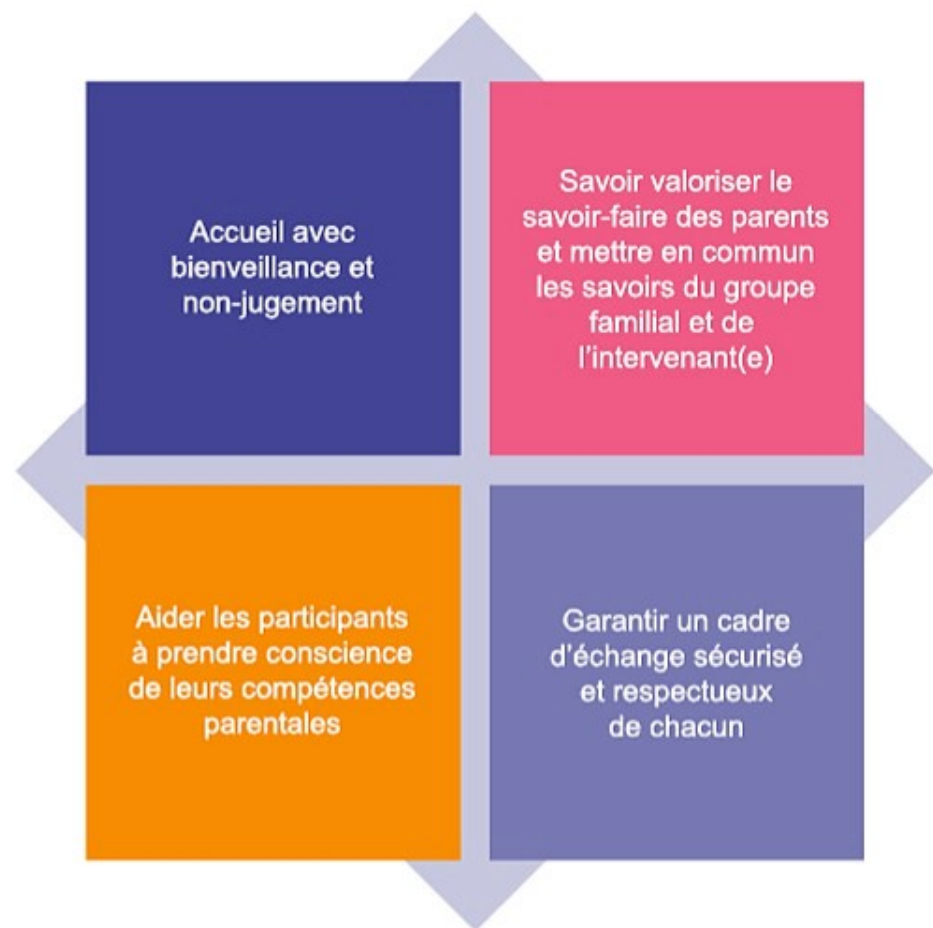
Le **Point Écoute pour les Parents** (PEP) est proposé par les EPE comme **un espace de prévention** non stigmatisant, facile d'accès, confortable et accueillant, vers lequel le parent fait librement la démarche.

Il consiste à accueillir, accompagner, informer et orienter les parents dans un cadre soutenant et bienveillant assuré par un professionnel de l'écoute.

Il constitue un **espace d'écoute et de répit pour les parents, de travail sur le lien, le bien-être ou l'apaisement.**

Le professionnel y propose un **soutien ponctuel** face à des questionnements ou des passages difficiles, de nature et d'intensité différentes, et qui peuvent concerner l'ensemble du groupe familial.

L'accompagnement s'appuie sur la dynamique familiale, identifie et **valorise les ressources de chaque parent et des membres de la famille pour élaborer leurs propres solutions** face aux incertitudes et aux difficultés rencontrées.



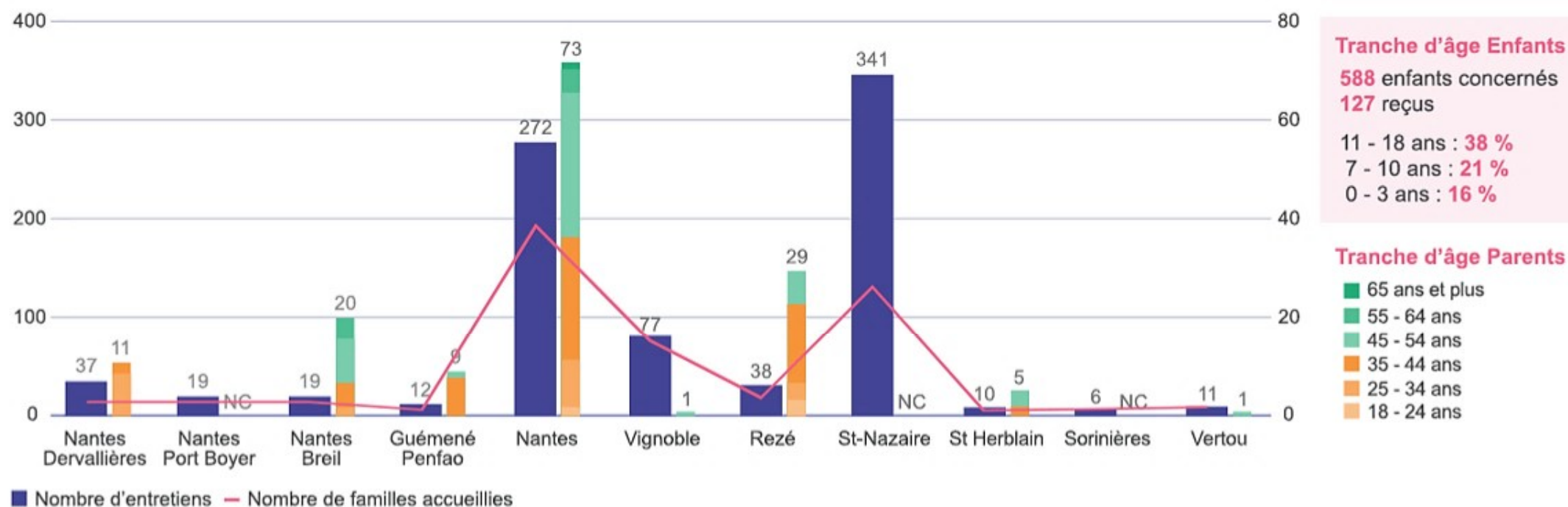
Le soutien aux parents



Les accueils Individuels.....

L'impact de notre action individuelle : Réduire le sentiment d'isolement des parents dans leurs fonctions parentales, améliorer la compréhension des situations familiales, renforcer et valoriser les compétences éducatives des parents, prévenir les risques de ruptures des liens familiaux et les risques d'épuisement parental, orienter les familles vers des dispositifs adaptés le cas échéant, veiller et évaluer la sécurité physique et affectives de l'enfant. En 2025, L'EPE44 a reçu **480 familles** en entretien individuel lors des permanences **Point Écoute pour les Parents®** dans les villes citées ci-dessus. Au PEP, nous rencontrons majoritairement des familles relevant de la prévention universelle. Cela représente **845 entretiens**, soit 2 entretiens par famille en moyenne.

Fréquentation des Points Écoute pour les Parents® en Loire-Atlantique en 2025



Enfin, les problématiques exprimées par les parents lors des RDV PEP sont les suivantes :

- Difficultés dans l'autorité
- Difficultés dans la fratrie
- Conflits dans la relation parent-enfant
- Épuisement parental et dépression du post partum
- Difficultés dans le lien intergénérationnel et fragilités des parents
- Parentalité tardive (parcours FIV, naissance de l'enfant à partir de 40 ans, etc.)
- Difficultés dans la scolarité de l'enfant (intégration, relation aux pairs, harcèlement...)
- Séparation du couple
- Questionnement par rapport à l'adolescence (conduites à risque, entrée dans l'adolescence, mal-être, etc.)
- Question autour de l'adoption.
- Problématiques autour de la religion et des dérives sectaires.

Parentalité et handicap.....

Par le biais de la FNEPE, 4 EPE ont été soutenues par la **fondation Klésia, le CCAH et la SNCF**, pour valoriser les actions des EPE sur ce domaine. La **Caf de Loire Atlantique** s'est associée au soutien de l'EPE44 sur cette action.

Un projet portant sur 18 mois s'est centré sur la question du handicap d'une enfant dans la famille. Bien que l'EPE propose des accueils inconditionnels, nous constatons quotidiennement l'impact de ce sujet sur la parentalité : risque accru d'épuisement parental, surcharge mentale, isolement des familles, la fratrie face au handicap, l'errance dans l'attente d'un diagnostic ou d'une prise en charge spécialisée, le lien avec la scolarisation, l'autonomie de l'enfant touché par un handicap, l'autorité, etc... Par ce projet, nous voulions mettre en lumière l'expertise de l'EPE sur la parentalité et développer notre réseau envers le champ médico-social.

En partenariat avec APAJH44- service insertion, un word café a été mis en œuvre. A partir de témoignages de jeunes sortis de l'accompagnement ITEP ou SESSAD et de leurs parents, des espaces d'échanges étaient mis en place afin de répondre aux parents soucieux de ce qui se passait pour leur enfant devenu majeur quand les prises en charge éducatives s'arrêtent. **L'EPE permettait de parler de leur parentalité sans enjeux face aux institution dédiés à l'accueil d'enfant en situation de handicap – 6 familles – 10 participants – groupe mixte.**

Le partenariat se poursuit avec l'APAJH44 pour la mise en œuvre d'une projection -débat avec les services enfance de cette association. L'action est prévue en janvier 2026.

Un **groupe de parole en partenariat avec la Ville de Saint Nazaire** s'est tenu en mai 2025. Ce groupe ouvert a permis d'accueillir les inquiétudes des mères présentes sur le handicap de leur enfant, handicap qui pourtant de permettait de bénéficier d'un soutien après de la famille (DYS-TDAH...). Ici, le risque d'épuisement et de la violence intrafamiliale ont été repérés. Participation de 3 mères sans leurs enfants. L'une d'entre elle a pris RDV pour un entretien individuel au PEP.

Public primo-arrivant.....

Parentalité et public primo-arrivant en partenariat avec Les Eaux Vives Emmaüs

L'impulsion du projet est aussi venue par la FNEPE. La fédération a mis en contact des EPE implantées à proximité d'associations membres du réseau parentalité d'Emmaüs. **Un cycle de 5 séances de groupe de parole a été animé auprès de mères primo-arrivantes et en cours d'insertion professionnelle** accompagnées par le dispositif FEVIP. Ce dispositif vise à améliorer l'insertion socio-professionnelle des femmes primo-arrivantes ayant un enfant de moins de 3 ans.

Un travail autour de la culture de l'accueil d'un enfant, les sentiments confus lorsque la mère doit reprendre le travail, le poids du traumatisme, de l'exil sur les liens familiaux... Dans cette action, malgré les barrières de la langue, la psychologue a réussi à pouvoir échanger dans de bonnes conditions (traduction par les pairs, image...). Un groupe fermé de 10 mamans accompagnées par les Eaux Vives Emmaüs s'est réuni. **Une garde d'enfants était proposée en parallèle afin de lever les freins à la participation.**



Le soutien aux parents



Les actions Collectives.....

Proposer à la fois des accueils individuels et des actions collectives dans le cadre du soutien à la parentalité permet de répondre de manière complémentaire aux besoins des familles.

Les temps individuels offrent un espace d'écoute personnalisé, favorisant la confiance, l'accompagnement sur mesure et la prise en compte de situations spécifiques. **Les actions collectives, quant à elles, encouragent le partage d'expériences entre parents, rompent l'isolement et valorisent les compétences parentales à travers la dynamique de groupe.**

L'articulation de ces deux approches contribue ainsi à un soutien global, à la fois individualisé et socialisant.

Ciné-débat :

2 ciné-débats coanimés par l'EPE se sont déroulés sur Nantes et Guémené-Penfao. Les sujets étaient respectivement la **grossophobie et le harcèlement scolaire**. Le point commun à ces sujets était les échanges autour du harcèlement et du mal-être des adolescents. Ces 2 actions ont permis de réunir **une centaine de personnes, public mixte professionnels- parents- enfants**.

Café des Parents :

Le Café des Parents est un lieu convivial, ressource et accueillant toute personne confrontée à une question éducative. Espace d'échanges et de paroles, **il assure une fonction de première prévention en mettant les parents en situation de s'épauler entre eux et de s'appuyer sur un professionnel, sous une forme différente du traditionnel "face à face"**. **C'est avant tout une rencontre entre pairs**, un temps d'échange entre parents.

Grâce au lien que l'EPE entretient avec **la maison de quartier du Breil (Nantes), de la Bouletterie (Saint-Nazaire)**, **2 accueils collectifs ont été organisés**. Les Cafés des Parents de Breil et de la Bouletterie ont permis de réunir chacun 12 mères autour de la psychologue pour parler de leur parentalité. À Saint-Nazaire, cet accueil spécifique faisait suite à une demande de mères vivant sur un quartier où des événements de violences urbaines avait eu lieu. Le sentiment d'insécurité pour elles et leurs enfants étaient exacerbés.

Dans le cadre des actions de l'action sociale, les conseillers ESF de la **CAF de Loire Atlantique** accompagnent des parents en individuel ou en collectif. Ils repèrent des besoins, recueillent les attentes et proposent l'organisation d'un Café des Parents animé par l'EPE44 afin d'y répondre. Les travailleurs sociaux contactent les familles par différents canaux : mail, téléphone, sourcing, affichages. Le travail de préparation du Café des Parents se conduit étroitement entre la professionnelle de l'EPE et les conseillers CAF. Le groupe constitué est issu du repérage de la CAF. En 2025, **17 Cafés des Parents** autour de de thématiques variées : **parent solo**, autour des freins au **départ en vacances**, autour de la **remobilisation à l'emploi**, **la dynamisation personnelle**, **parent quelle aventure**, ou encore **le deuil et la charge mentale**. Ces temps collectifs ont réuni **107 personnes**.

Conférence-débat :

Enfin, lors de son AG, l'EPE a organisé **une conférence destinée aux professionnels** partenaires en présence de Catherine SELLENET « **Parent sous pression : apprendre à résister à la tyrannie de la perfection** »

L'impact de nos actions collectives :

Désacraliser le parent idéal et rassurer les parents dans leurs fonctions éducatives. Sortir les parents de leur isolement éducatif et relationnel, le cas échéant. Prévenir les éventuelles difficultés relationnelles, situations de crises et de ruptures dans la relation éducative. Faire vivre la "pair-éducation" en permettant aux parents de renforcer mutuellement leurs compétences éducatives en se nourrissant des expériences de chacun.

Les accueils dédiés aux Violences Intra Familiales

Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, l'inscription de l'EPE44 auprès de femmes victimes de violences intrafamiliales, apparaît pleinement pertinente. Notre PEP constitue un espace identifié, structuré et sécurisant, permettant de proposer des temps d'accompagnement adaptés aux besoins des femmes et de leurs enfants.

Le PEP offre des ressources éducatives, des repères et des espaces d'échange animés par des professionnels qualifiés. Il contribue ainsi à renforcer les compétences parentales des mères victimes et à soutenir ces dernières dans la compréhension des besoins de leurs enfants, dans un contexte souvent marqué par des fragilités liées aux violences vécues.

Par ailleurs, notre action **favorise la restauration de la confiance en soi et en ses capacités parentales, tout en soutenant la reconstruction du lien mère-enfant.**

Les temps collectifs proposés participent à rompre l'isolement des femmes et à encourager les dynamiques de solidarité entre pairs, dans un cadre bienveillant et contenant.

Ainsi, l'EPE s'inscrit comme un levier complémentaire et structurant des actions mises en oeuvre, contribuant à une approche globale de soutien, de prévention et de reconstruction. L'EPE travaille spécifiquement sur ce sujet auprès de **Citad'elles** et du **CIDFF** à Saint-Nazaire. A l'automne 2025, Solidarité Femmes de Loire Atlantique a ouvert "le 24" à Saint-Nazaire, venant offrir un espace dédié à l'accueil des femmes victimes. Des liens de partenariat se construisent au profit de l'orientation des femmes.

Les chiffres clés 2025 :

L'EPE a accueilli **130 femmes victimes de violences intra-familiales en réalisant 365 entretiens**. Cela représente une moyenne de 2.8 entretiens par femme (un biais existe puisque chaque année, les suivis statistiques repartent à 0).

Du fait du remplacement de l'association les Pâtes au Beurre à Citad'elles (doublement de l'activité) et de l'augmentation des besoins à Saint-Nazaire, l'action VIF de l'EPE a augmenté de 124 %. Cette tendance sera à suivre sur les prochaines années.



| Image : site internet CIDFF Loire Atlantique

L'augmentation se confirme aussi auprès des enfants puisque l'EPE a reçu **133 enfants en 2025 contre 46 en 2024**.

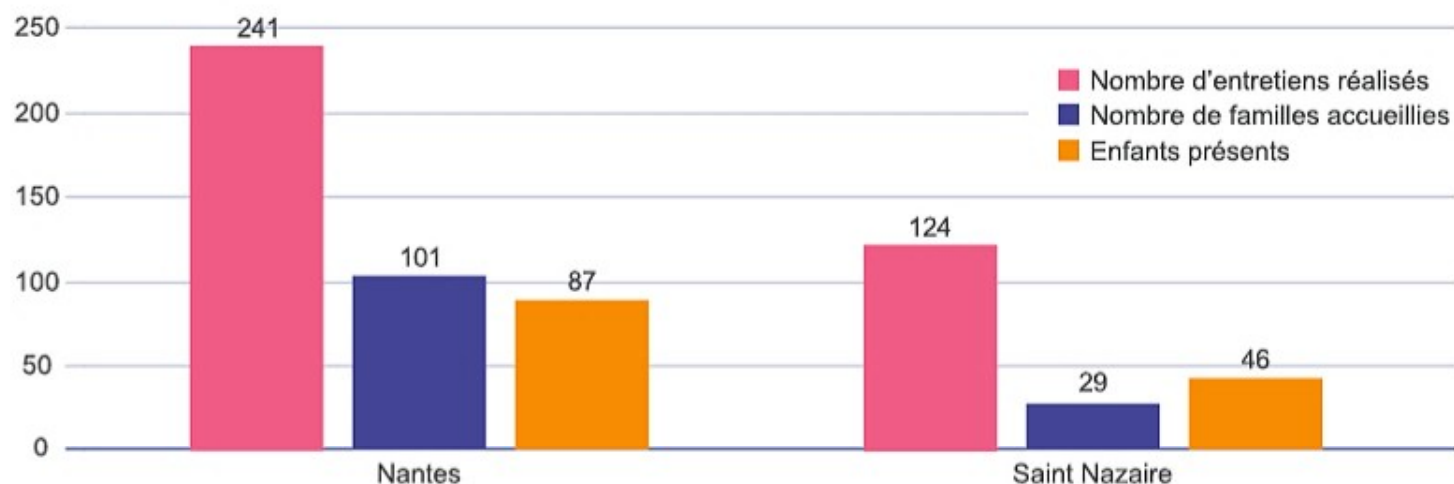
Ce résultat reflète l'inquiétude des psychologues de l'EPE et celle des partenaires face aux situations des enfants. La loi évolue vers plus de reconnaissance de leurs situations et l'attribution du statut de victimes. **Pour autant, il n'existe aucune solution d'accueil de la parole et d'accompagnement des enfants de moins de 15 ans. L'EPE est donc sollicitée pour apporter une solution temporaire à ce besoin d'écoute et d'évaluation du risque encouru pour l'enfant, même si cela ne relève pas de ses missions principales.**

Les accueils dédiés aux Violences Intra Familiales

L'écart constaté entre le nombre moyen d'entretiens par femmes s'explique par la durée d'accompagnement. À Nantes, Citad'elles s'inscrit sur une durée de 6 mois puis oriente vers le droit commun et le libéral. Certaines femmes ne sollicitent le soutien de l'EPE que tardivement dans leur parcours à Citad'elles. Alors qu'à Saint-Nazaire, l'action est inscrite sur la temporalité de chaque situation et le nombre d'accueils dépend du souhait de la femme.

Dans le cadre de ces actions spécifiques au VIF menées par l'EPE44, **la place de l'enfant constitue un axe central du soutien à la parentalité**. L'enfant y est reconnu comme un sujet à part entière, dont les besoins fondamentaux, le développement et la sécurité doivent être au coeur des préoccupations, tout en tenant compte des réalités familiales dans lesquelles il évolue. Les interventions des psychologues visent à accompagner les mères concernées, dans une meilleure compréhension des besoins de leur enfant, ainsi que des impacts des violences sur son développement affectif, relationnel et psychique.

Nombre d'entretiens réalisés, de famille accueillies et d'enfants présents



Ce travail d'accompagnement contribue à renforcer les capacités parentales, à soutenir des pratiques éducatives sécurisantes et à favoriser un environnement plus stable et contenant pour l'enfant.

Par ailleurs, l'EPE44 veille à inscrire ses actions dans une approche respectueuse de la parole de l'enfant, lorsque celle-ci peut être recueillie dans un cadre adapté, ainsi qu'à l'articulation entre protection de l'enfant et soutien au parent. Cette posture professionnelle permet de concilier la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant avec l'accompagnement des mères dans leur rôle éducatif.

L'impact des actions dédiées au VIF :

- Soutenir et accompagner la reconstruction des mères dans l'exercice de leur parentalité.
- Accompagner la reconstruction et le maintien du lien mère-enfant.
- Veiller et évaluer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Orienter les femmes vers des dispositifs spécialisés.



La ligne téléphonique Inter Service Parents®



L'Inter Service Parents® (ISP) offre un espace tiers **anonyme, gratuit et sans jugement**, où l'échange avec un professionnel permet de faire un « **pas de côté** » dans le but de **prévenir** et **repérer précocement** la souffrance grâce à l'écoute de professionnels.

Il ne s'agit ni d'un entretien psychologique, ni d'un suivi, ni de traiter des symptômes, mais d'une écoute et d'un accompagnement **ponctuel**.

Ce premier échange avec un psychologue de l'EPE44 permet alors une première mise en mots des préoccupations et de donner des clés de compréhension sur ce qui est vécu. Il s'agit d'un premier contact rassurant les parents sur leurs compétences et leurs ressources personnelles et facilitant la mise en réseau des familles dans un espace d'écoute téléphonique sécurisant. Les professionnels peuvent **orienter** si nécessaire vers une structure de proximité pour un accompagnement adapté permettant ainsi de contribuer à l'amélioration des relations au sein de la famille et du lien parent-enfant.

21 heures hebdomadaire d'ouverture

864 appels sur l'ISP : baisse de 14% par rapport à 2024

372 appels traités

25 minutes de durée moyenne d'appels

Territoire de vie de l'appelant

Hors département

3,8%

Pays de Retz

3,4%

Vignoble nantais

4,5%

Blain Châteaubriant

3,8%

Bassin St Nazaire

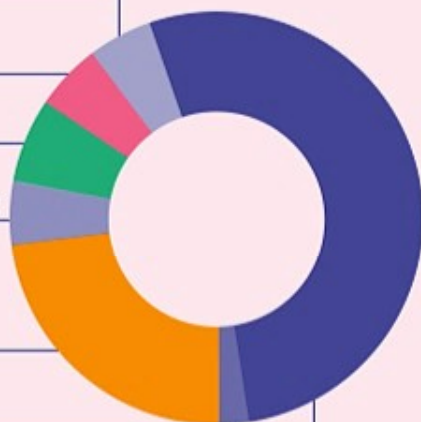
24,3%

Pays d'Acenis

1,4%

Agglomération nantaise

58,9%



Situation familiale de l'appelant

En couple

145 personnes

En cours de séparation

21 personnes

Séparé

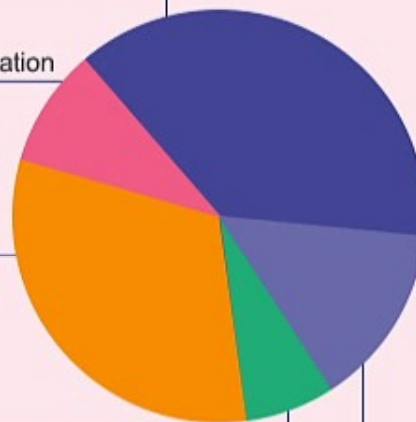
118 personnes

Recomposé

16 personnes

Monoparental

66 personnes



Liens de parenté de l'appelant

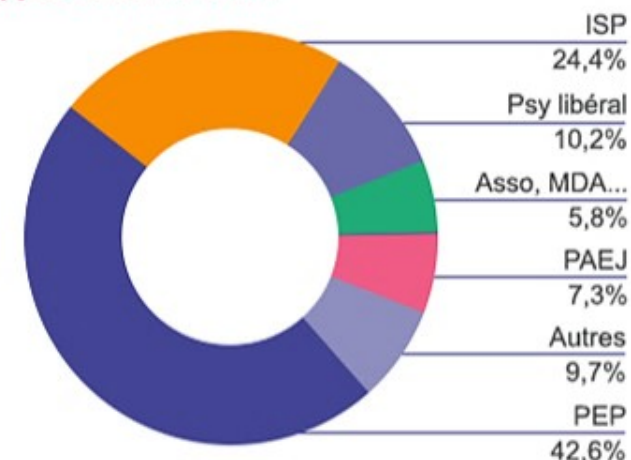
- Mères : 75%
- Pères : 16,1%
- Professionnels : 5,6%
- Autres membres de la famille : 3,2%

La tranche d'âge des adolescents la plus concernée par les appels se situe entre 14 et 18 ans. **50% des appels concernent des adolescents entre 11 et 18 ans.**

3 motifs principaux se dégagent des appels :

- Conflits parents enfants
- Situations de séparation
- Situations de violences intra ou extra-familiales, dont inceste

Appels orienté vers...



L'impact de l'action ISP :

- Faciliter la première approche des familles avec l'EPE44 et ses diverses missions
- Accès facilité à une écoute psychologique et une aide immédiate, sans RDV
- Désamorçage de situations voire de crise
- Orientation ajustée vers des partenaires locaux

Vignettes cliniques

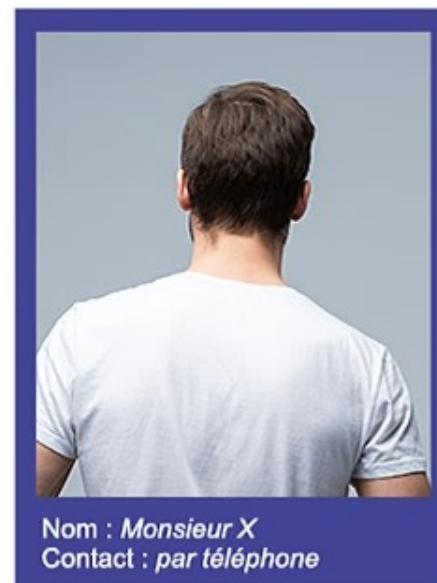
Inter Service Parents®

Un père, **Monsieur X**, téléphone à l'Inter Service Parents® car il est inquiet pour sa fille âgée de 16 ans, qui refuse toute communication avec son entourage.

Il décrit une prise de distance progressive, un éloignement relationnel marqué, ainsi que des conduites à risque associées à de nombreuses fugues. Il exprime également des interrogations concernant son apparence vestimentaire et le sentiment qu'elle paraît plus âgée que son âge réel. Monsieur relève qu'elle fréquente majoritairement des jeunes plus âgés qu'elle, et qu'elle peut vendre des photos d'elle dénudée.

Au fil de l'échange et à partir d'éléments évocateurs d'un possible impact psychotraumatique chez la jeune fille (notamment un passé de violences sexuelles) la psychologue -formée récemment à la thématique de la prostitution des mineur.e.s en Loire-Atlantique- questionne le parent sur la probabilité d'une telle situation. Il admet se questionner, sans l'avoir explicitement mentionné au début de l'appel.

La professionnelle oriente alors monsieur vers la plateforme d'écoute ALBA, spécialisée dans les situations où il existe une suspicion ou situation avérée de recours à la prostitution. Il est également invité à recontacter l'ISP au besoin ou à prendre un rendez-vous pour lui en tant que parent (avec ou sans la mère de l'enfant) dans le cadre des Points Écoute pour les Parents® en fonction de l'évolution de la situation.



Nom : *Monsieur X*
Contact : *par téléphone*

ALBA-Dispositif Mineur.es en situation de prostitution est un dispositif pluridisciplinaire de prise en charge globale des mineur.es victimes d'exploitation sexuelle ou en risque de l'être et une plateforme d'écoute visant à permettre aux professionnel.les, aux proches et aux mineur.es d'interpeler et d'échanger à propos d'une situation de mineur pour lequel il existe une suspicion ou situation avérée de recours à la prostitution. ALBA s'appuie sur un principe de non-jugement, de confidentialité et de gratuité afin de proposer un accompagnement adapté aux réalités de ce public.



PLATEFORME D'ÉCOUTE
06 03 68 39 50



L'Inter Service Parents® propose une permanence téléphonique, un professionnel en parentalité en ligne répond aux questionnements des parents et professionnels et peut leur apporter un soutien face à une situation difficile.

02 40 35 00 88 | **Confidentiel** | **Anonyme** | **Gratuit** | **Sans Rendez-vous**

Découvrez l'Inter Service Parents®->



Vignettes cliniques

Dans le cadre des actions Point d'Écoute pour les Parents® (PEP) et Point d'Accueil Écoute Jeunes® (PAEJ), il est parfois mis en place des accompagnements interreliés permettant un soutien global d'une situation familiale compliquée.

Courant 2025, **Madame W.*** a été reçue dans le cadre de la permanence PEP. Mme a connu l'EPE grâce à la communication sur Internet. Mme est mère de deux filles de 17 ans et 13 ans. Elle est séparée du père des enfants depuis 10 ans. La garde des enfants a été organisée à l'amiable, sans l'établissement d'un jugement. Les filles sont en résidence alternée une semaine sur deux.

Madame vit avec un nouveau compagnon avec qui les filles entretiennent de très bonnes relations. Le père des filles s'est également remarié il y a un an et ils attendent un enfant pour décembre 2025.

Depuis quelques semaines, les enfants décrivent à leur mère des difficultés relationnelles avec leur père et leur belle-mère. Mme décrit des plaintes, par exemple, concernant l'organisation arbitraire des tâches ménagères. La grossesse de leur belle-mère est très difficile, l'obligeant à rester alitée la plupart du temps.

De plus, les enfants témoignent d'être victimes de propos rabaissants et dévalorisants. La plus âgée ressent un stress important avec des maux de ventre quand elle est chez son père. Les filles expriment de plus en plus de difficulté à trouver leur place dans cette famille qui va bientôt s'agrandir. Elles décrivent que leur père s'efface de plus en plus et qu'il a des difficultés à s'imposer face à leur belle-mère et ses exigences. La communication est de plus en plus compliquée et les filles n'arrivent plus à parler/à se confier à leur père. Elles décrivent un climat de peur et de soumission.

Madame est très inquiète pour ses filles et ne sait pas comment les aider, la communication avec son ex-mari est de plus en plus difficile et elle ne sait pas comment se positionner face à la situation. Madame a besoin d'être rassurée dans son jugement face à la situation.

Elle souhaite entendre et protéger ses filles tout en évitant de faire déborder sa colère et dénigrer Monsieur devant elles. Plusieurs orientations ont été envisagées avec Madame. Il lui est conseillé de se rapprocher d'un avocat pour connaître ses droits, prendre des informations via le « Point Justice ». La possibilité de rencontrer une psychologue lors d'une permanence du PAEJ pour ses filles sur le territoire, le mercredi, a été évoquée. Enfin, la mise en place d'une médiation familiale est encouragée.

Cet entretien a conduit à la prise d'un rendez-vous pour les deux adolescentes sur le PAEJ. La professionnelle a entendu chacune des deux jeunes en entretien individuel et a remarqué des signes de souffrance psychologiques en lien avec la relation au père.

Le climat au sein du foyer recomposé du père est conflictuel avec des disputes fréquentes et parfois violentes. Elles évoquent la possibilité d'une problématique alcoolique de leur père.

Elles ont le sentiment de ne pas être entendues et reconnues dans leurs besoins et demandes. Après avoir évoqué chacune leurs ressentis, la psychologue remarque des signes d'anxiété marquée souvent couplée à la sensation de «boule dans la gorge» pour chacune d'entre elles.

Dans l'incapacité de recevoir toute la fratrie, la psychologue a proposé la mise en place d'un soutien psychologique pour l'une d'entre elle au PAEJ (qui était en cours en 2025 et début 2026). La deuxième a été orientée vers une psychologue en libéral afin qu'elle puisse avoir elle aussi son espace de soutien et de parole.

* Les noms, âge des enfants ont été modifiés par soucis d'anonymat



Nom : *Madame W, divorcée*
Suivi : *Année 2025.*

Vignettes cliniques

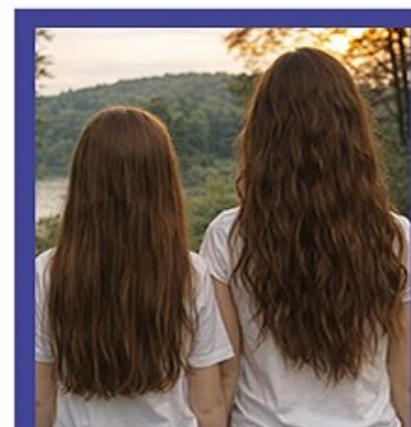
Suite à ces premiers temps avec les filles et Madame, Monsieur a pris un rendez-vous, sur conseil de cette dernière, au siège de l'EPE 44 et a été reçu par une autre psychologue. Monsieur dit être en souffrance de ne pas avoir pu voir ses enfants depuis le mois d'octobre et qu'il s'inquiète de voir arriver son nouveau bébé dans de pareilles conditions. Sur sa séparation d'avec Madame, Monsieur convient que les choses ont été faites avec intelligence à l'époque et dans l'intérêt de leurs filles.

Il se décrit comme un père laxiste, faisant tout pour ses filles, ne reprenant pas les choses quand cela n'était pas correct et n'exigeant pas leur participation aux tâches de la vie quotidienne. Ce qui a changé avec l'arrivée de sa nouvelle épouse en France, il y a 1 an.

Lors des échanges avec la psychologue, il dit se rendre compte de ses manquements face à ses filles dans cette nouvelle cellule familiale où il existe un choc des cultures car sa nouvelle épouse est d'origine africaine et ne voit pas l'éducation comme lui. Selon lui, une partie des conflits auraient pu être évité si les différences culturelles avaient été parlées et s'il avait pu ajuster sa position de père. Il dit également avoir peur qu'un fossé se crée avec elles et que le lien soit rompu de manière plus ou moins définitive. Il évoque son sentiment que Madame adopte un comportement de surprotection de leurs filles et que l'absence de communication entre eux augmente les incompréhensions et créé de mauvaises interprétations de ses actions.

Il évoque son besoin d'une médiation avec chacun des membres de ces familles recomposées afin de pouvoir se parler réellement, calmement et créer une nouvelle dynamique qui soit bénéfique pour chacun. La psychologue convient avec Monsieur de l'importance de la mise en place d'un tel espace, dans un lieu spécialisé et avec des professionnels formés à cet exercice. Elle prévient que cette démarche demandera du temps pour que les choses évoluent. Elle l'invite également à ne pas précipiter le lien avec ses filles, à ne pas le forcer ou l'imposer. Elles ont besoin de temps pour recréer un lien sécurisé avec lui. Elle l'invite à la patience et à rechercher un certain apaisement pour accueillir au mieux son bébé dans quelques jours car chacun a besoin de panser / penser les blessures vécues.

Au cours des mois qui ont suivi et des accompagnements, la fille aînée suivie au PAEJ explique que la médiation familiale proposée a été mise en place mais que pour l'instant, la situation ne s'est pas améliorée de manière significative. D'un point de vue personnel, elle montre des signes d'amélioration de son état psychique même s'il existe encore un versant dépressif et des variations de l'humeur. Elle s'inscrit dans des relations amicales ainsi que dans de nouveaux projets. Elle arrive à se projeter dans l'avenir avec des choix pour ses études, etc. Le contact avec son père reprend progressivement et elle a l'impression que ce dernier se montre plus à l'écoute de ses besoins. La rencontre avec sa nouvelle petite sœur a été un beau moment pour elle et elle a pu ressentir de la joie à ce contact.



Nom : filles de Mme et Mr W
Âge : 13 et 17 ans

A ce jour, Madame et Monsieur W ont été vus une seule fois dans le cadre du PEP. Le parcours de soins a pris tout son sens au regard de l'accompagnement de la famille qui se poursuit auprès de professionnels vers qui l'ensemble des membres ont été orientés.



Le soutien aux Jeunes 12-25 ans



Les accueils Individuels.....

Le Point d'Accueil Écoute Jeunes® (PAEJ), créé en 1996, est **un espace de dialogue dédié à l'accueil des jeunes de 12 à 25 ans**. La période de l'adolescence est marquée par la volonté du jeune de se référer à de nouveaux groupes de pairs et à ne plus s'identifier qu'à travers ses parents. C'est un âge où il peut expérimenter l'autonomie et l'émancipation. Pour l'EPE44, il était évident que les jeunes avaient besoin d'un espace dédié pour les accueillir et les accompagner dans cette transition.

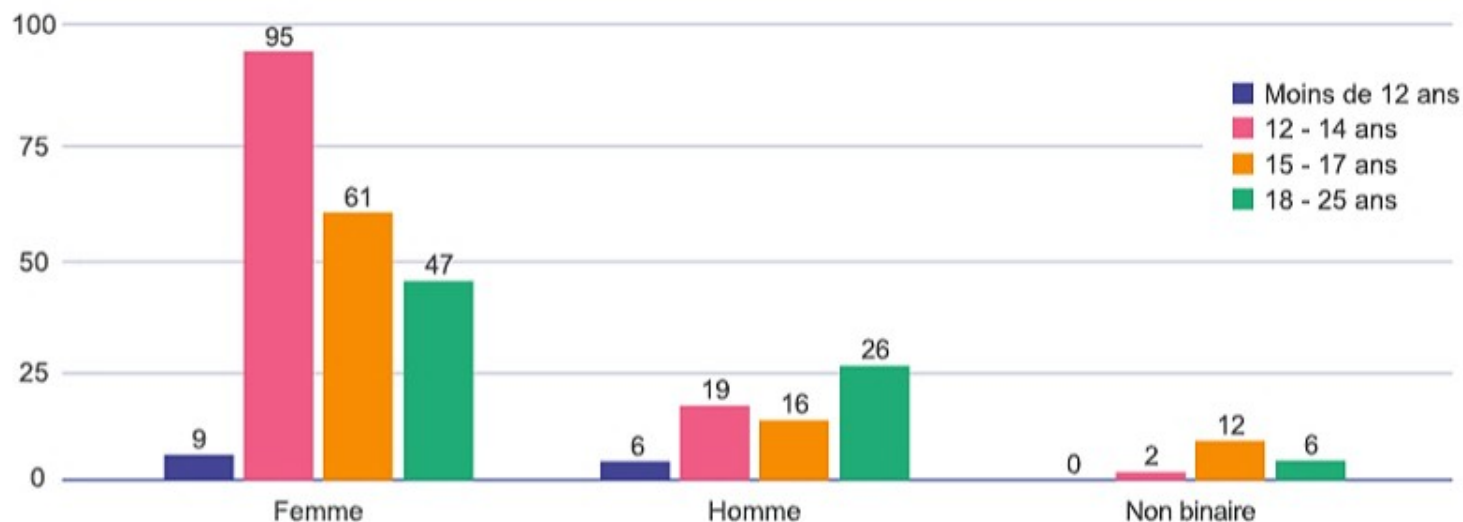
Il permet aux adolescents, sous couvert d'anonymat, de bénéficier d'un soutien psychologique sécurisant. Il peut y être accueilli **sans autorisation parentale** et avec l'assurance que l'association ne communiquera pas à un parent ou un professionnel qu'il est accompagné par l'EPE. Cela facilite la prise de RDV des jeunes et lève le frein lié à l'identité. De plus, le jeune peut **mobiliser ses ressources par ses propres moyens** et avoir l'initiative, au sein du PAEJ, de se prendre en charge, de prendre soin de lui, sans le regard de son/ses parents.

Enfin, si le jeune est en accord et que l'accompagnement le nécessite, **le PAEJ permet de créer un espace d'écoute et d'échange pour la famille**. Les professionnels accueillent alors l'adolescent et sa famille pour mettre en place une forme de médiation, un soutien au lien familial dans les périodes de tensions.

Le PAEJ, au même titre que les actions dédiées aux parents, a vocation à toucher les adolescents vivant sur le département. C'est pourquoi, l'EPE développe des solutions d'accueil sur différents territoires, dans le but de limiter les problèmes de mobilité des jeunes et d'accès au soin.



Répartition par tranche d'âge (hors MDA)



Chiffres clés 2025 :

Cette année, le PAEJ a accueilli **304 jeunes contre 367 en 2024**. Pour autant l'activité du PAEJ n'a pas baissé puisque **913 entretiens** ont été conduits soit 3% d'augmentation. Le nombre d'entretien par adolescent a progressé pour atteindre quasiment 3 RDV. Là aussi, un changement de logiciel de suivi d'activité ne permet pas de suivre le cas des jeunes fréquentant le PAEJ depuis 2024.

Le soutien aux Jeunes 12-25 ans



Les filles représentent près de 70% du public accueilli et 45% d'entre elles sont âgées de 12 à 14 ans. Cette donnée est cohérente avec les études sur la santé mentale des adolescents pointant le mal être des jeunes collégiennes. En effet, les résultats de l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé mentale et les substances (EnCLASS) ont été publiés le 9 avril 2024. Ils révèlent que 14 % des collégiens et 15 % des lycéens présentent un risque important de dépression. Réalisée sur près de 10 000 élèves du secondaire entre 2018 et 2022, l'étude montre que la proportion de collégiens percevant leur santé comme excellente a connu une baisse significative par rapport à la période 2010-2018 et que cette baisse concerne davantage les filles que les garçons.

De plus, le public accompagné est constitué de **35 % de collégiens, 26 % de lycéens, et 38 % d'étudiants, de jeunes en emploi ou en recherche d'emploi.** 2 % des jeunes accompagnés sont déscolarisés. Le partenariat avec l'ATDEC de Nantes Métropole permet de faciliter l'accès des jeunes de plus de 16ans en insertion vers un espace d'écoute et de soutien psychologique.

Les problématiques exprimées par les jeunes :

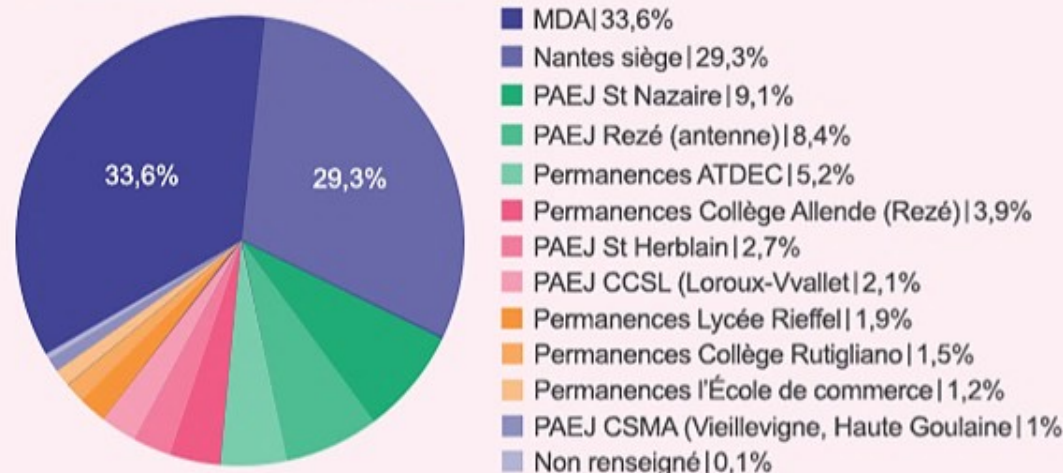
- Décrochage, échec scolaire ou insertion | 143 jeunes
- Conflit ou rupture familiale | 135 jeunes
- Souffrance psychologique, mal être | 103 jeunes
- Troubles somatiques (sommeil, alimentation...) | 91 jeunes
- Autres type de violences | 61 jeunes
- Violences intrafamiliales | 47 jeunes
- Crise (urgence psychiatrique, enfermement, mutisme, tentative de suicide...) | 45 jeunes
- Précarité | 34 jeunes
- Problématique de logement | 20 jeunes
- Préoccupations / questionnements liés à leur sexualité | 18 jeunes
- Conduite violente ou délinquante | 10 jeunes
- Addiction / consommation | 9 jeunes
- Questionnements sur leur identité de genre | 6 jeunes
- Situation inconnue | 4 jeunes

Ces jeunes sollicitent le dispositif pour des difficultés variées, souvent imbriquées. **Les relations familiales et l'insertion sociale/scolaire constituent le premier motif de consultation et concernent 95 % des entretiens**, traduisant l'importance des tensions ou incompréhensions au sein du cadre familial dans le parcours des jeunes accueillis et leur difficulté à trouver leur place en société/à l'école.

La souffrance psychologique représente également une part significative des demandes (40% des consultations), se manifestant notamment par du stress, des symptômes dépressifs ou des problématiques liées à l'estime de soi. Enfin, les **questions relatives à la scolarité, à l'orientation ou à l'insertion professionnelle apparaissent dans 25% des consultations**, illustrant les préoccupations des jeunes face à leur parcours scolaire et à leur avenir.

Les **questions relatives à la vie affective et relationnelle** représentent également une part importante des entretiens : **24%**.

Proportion des accueils par site



Le soutien aux Jeunes 12-25 ans



Enfin, le PAEJ a permis à **35 parents d'être reçus, ce qui représente 76 entretiens supplémentaires**, chiffre ayant doublé depuis l'année dernière. Nous constatons par ailleurs qu'un appel sur 2 sur la ligne téléphonique ISP concerne la tranche d'âge 11-18.

Ces éléments confirment la place centrale des parents d'adolescents dans les dispositifs d'accompagnement proposés par l'EPE. L'augmentation significative du nombre d'entretiens réalisés au sein du PAEJ, du PEP ou d'appels reçus à l'ISP concernant la période de l'adolescence, traduisent des besoins croissants de soutien à cette période charnière du développement.

Ils mettent en évidence la nécessité de proposer des espaces dédiés aux parents d'adolescents, leur permettant d'être accompagnés dans la compréhension des enjeux spécifiques liés à cette tranche d'âge (autonomisation, conflits, remaniements relationnels, etc.), tout en soutenant leur posture éducative.

Ainsi, **la place du parent d'adolescent apparaît comme un axe prioritaire des actions menées, nécessitant une attention renforcée, des modalités d'accompagnement adaptées et une articulation étroite entre les dispositifs**, afin de répondre au mieux aux besoins des familles tout en veillant à l'équilibre des places dédiées.

Les actions collectives.....

Durant l'année 2025, le PAEJ a mené **5 actions collectives** ce qui a permis de toucher plus près de **260 élèves**.

Ateliers de prévention :

Depuis plusieurs années, le PAEJ intervient pour 2 actions au **collège Helder Camara**. Pour chaque intervention, la psychologue a animé **2 ateliers dans le cadre du forum santé** auprès d'élèves de 4^e (2 groupes de 12 à 14 élèves). La thématique était **"violences au quotidien stop !"** pour chaque atelier. Il s'agissait d'échanger ensemble, de partager les points de vue, leurs expériences au quotidien, pour savoir repérer la violence, la refuser, s'en protéger. À partir d'un support de jeu "Qu'en dit-on", qui est un jeu de positionnement (je suis d'accord, pas d'accord, discutable, interdit par la loi) sur des situations du quotidien des ados. L'intervention est toujours très appréciée par les élèves, et elle a même **permis d'identifier et de dénoncer plusieurs situations de violence pour des élèves**.

A travers cette action, nous avons touché **48 jeunes**.

A Rezé, le PAEJ porte une permanence d'écoute au sein du **Collège Allende**. Grâce aux liens établis avec l'infirmière scolaire, la psychologue a coanimé, au cours du premier semestre 2025, 2 demi-journées de **sensibilisation aux compétences psycho-sociales** auprès de classes de 6^{ème}. Cette action se nommait **"Mets-toi à ma place!"**.

Il s'agissait d'accompagner les échanges du groupe classe autour de la communication verbale et l'empathie : comprendre les besoins et le point de vue de l'autre, exprimer ses émotions... Dans le but d'expérimenter ces compétences de façon positive, le jeu de carte "TOTEM" a été utilisé. Chaque jeune devait attribuer un animal totem à un camarade et expliquer pourquoi. Entendre le regard de ses pairs sur soi, parler d'un autre en positif a conduit les jeunes à ressentir des émotions et à les partager, dans un cadre sécurisé et de confiance. Cette action a touché **180 jeunes**, tous âgés de 11 à 14 ans.

Soirée "Comprendre pour s'entendre" à Sainte-Lumine-de-Clisson : cette soirée visait un public parents et ados. La psychologue de l'EPE a conçu un jeu visant à communiquer : **La maison des rêves**. Dès le début de l'atelier, et après avoir participé aux ateliers FEELINGS ou JEU TE CONNAIS MIEUX, l'effet de surprise était notable puisque les parents ne s'attendaient pas à se retrouver avec un adolescent qu'ils ne connaissaient pas. Cela les a amenés à prendre conscience qu'ils étaient plus bienveillants, et respectueux avec un adolescent extérieur à la famille qu'avec leur propre enfant. L'imagination des adolescents a marqué la magie des maisons.

La maison des rêves était ensuite comparée à la maison réelle, ou encore la maison des limites, ce qui ouvrait de nombreuses déclinaisons possibles. Le débat était riche, les adolescents, eux, ont pu exprimer certains désaccords... parfois en jetant un regard « parlant » vers leurs parents. Un jeu adapté pour favoriser le dialogue **parent-ado !**

Le soutien aux Jeunes 12-25 ans



Le Partenariat Renforcé.....

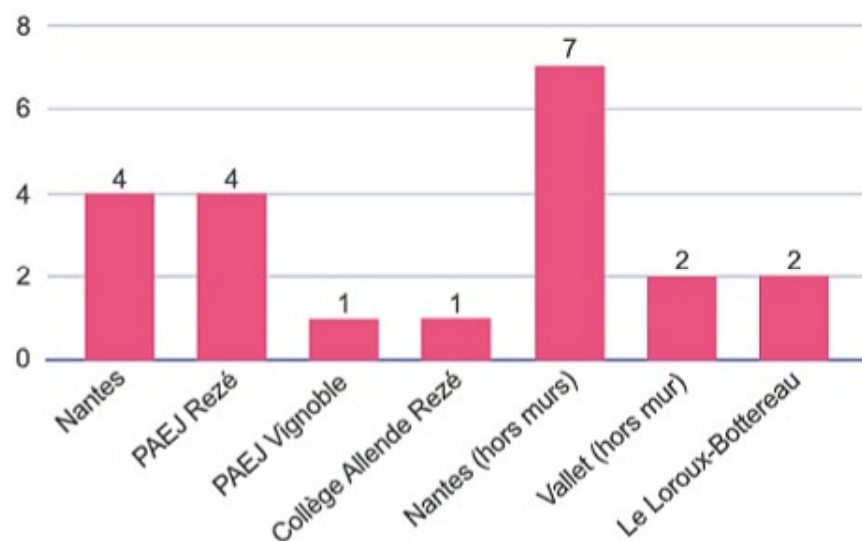
2025 a été marquée par une évolution structurante pour le PAEJ, avec **l'intégration d'un éducateur au sein de l'équipe**, à compter de septembre. Ce renfort s'inscrit dans une dynamique d'adaptation aux besoins du public accueilli, ainsi qu'aux évolutions du référentiel de la CNAF.

Dans ce cadre, l'équipe a été étroitement associée à la réflexion menée avec la direction afin d'identifier les missions à renforcer ou à développer. La création de ce poste vise notamment à **consolider et à structurer davantage les actions partenariales du PAEJ**. Le périmètre d'intervention de l'éducateur est, à ce jour, en cours de définition et s'inscrit dans une démarche progressive d'ajustement aux réalités du terrain.

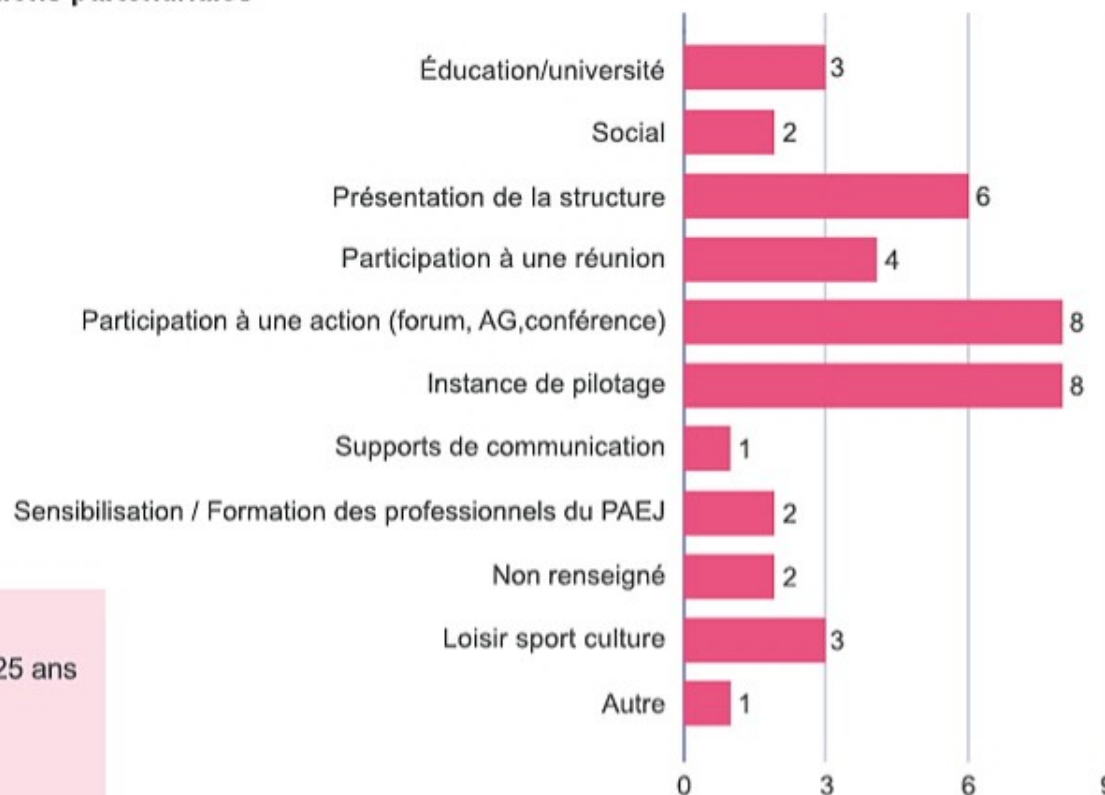
Depuis septembre 2025, **21 temps partenariaux** ont ainsi été investis. Ces rencontres ont permis d'initier ou de renforcer les liens avec les acteurs du territoire. Elles participent à **une meilleure interconnaissance entre professionnels et contribuent à fluidifier les orientations des jeunes vers les dispositifs adaptés**.

À terme, ces dynamiques partenariales constituent **un levier essentiel pour favoriser la continuité des parcours et soutenir l'émergence de projets communs au service des jeunes et de leurs familles**. Elles contribuent également à renforcer la lisibilité et l'ancrage du PAEJ dans son environnement local.

Nombre d'actions partenariales par lieux d'accueils



Actions partenariales



Impact du PAEJ :

- Permettre l'accès à un espace d'expression sécurisé et anonyme pour les 12/25 ans
- Prévenir les situations de rupture
- Promouvoir la santé mentale des adolescents et de leur entourage
- Orienter vers le soin le cas échéant

Aller Vers les Publics

Chiffres clés de la démarche d'Aller Vers en 2025.....

L'année 2025 a été marquée par la poursuite et le déploiement de l'action « Aller vers les parents et les familles », inscrite dans une volonté de rencontrer les publics là où ils se trouvent, de favoriser l'accessibilité de l'EPE et de soutenir l'implication des familles à travers des modalités d'intervention collectives et souples.

En 2025, **112 temps d'intervention** ont été réalisés dans des contextes variés : établissements scolaires, maisons de santé, espaces publics, événements partenariaux ou encore forums thématiques. Cette diversité de lieux a permis d'aller au contact de publics très différents, souvent éloignés des dispositifs institutionnels classiques.

Les interventions ont été menées majoritairement par la médiatrice sociale (convention adulte relais) et parfois en y associant les psychologues. Les formats, volontairement courts (1h30 à 2h), ont favorisé des approches adaptées aux contraintes des lieux et aux disponibilités des familles. **L'objectif n'était pas uniquement de proposer un espace d'échange ponctuel, mais bien d'inscrire une présence régulière, repérable et rassurante.**

Les modalités d'action ont combiné plusieurs approches :

11 temps de présence en salle d'attente en maison de santé du quartier Bellevue, propices à des échanges spontanés. Cette démarche a permis de provoquer des échanges réguliers avec 14 parents qui venaient pour des RDV médicaux et à 30 personnes de parler de l'EPE et de ses missions.

Participation à un temps fort «**Femmes et espace public**» pendant la **Journée internationale des droits des femmes**. Le projet visait à sensibiliser le public aux droits des femmes, à renforcer des partenariats et soutenir l'implication citoyenne. 10 femmes et 3 hommes abordés directement pour des échanges informels sur la parentalité.

12 permanences et déambulations d'une animatrice et d'un psychologue de l'EPE autour de lieux ressources pour les familles : il est difficile de comptabiliser le nombre de rencontres pour autant, nous estimons avoir touché 70 personnes.

Présentation de l'association à la **Ligue de l'Enseignement à Malakoff** auprès de public primo-arrivant.

Présence lors d'événements ponctuels pour faire connaître l'association et ses actions : village santé mentale dans le cadre des SISM nantaises, forum SISM de Rezé, festifamille dans le vignoble.

13 réunions de présentation de l'EPE auprès de partenaires associatifs ou services publics.

Accueils informels devant les écoles de St Nazaire (quartier Bouletterie et Petit Caporal) : temps d'échanges informels destinés aux familles des écoles dans le but de faire connaître l'EPE et les missions des maisons de quartier, partenaires de ces actions. Présence de 2 psychologues (1/école) chaque semaine en période scolaire soit 72 temps d'accueils des familles

Accueils informels et Café des parents avec la Maison des Familles de Nantes, quartier Bellevue (Cité éducatives) : 30 accueils cafés ont permis de réunir près de 350 personnes. Depuis 3 années scolaires complètes, les liens familles-écoles - EPE et Maison des Familles se sont renforcés. Ce lien favorise la participation accrue des parents et une expression de plus en plus libre. Les thématiques des cafés des parents sont définies communément avec les parents et les directions d'écoles : les règles de vie à la maison, à l'école et en société, le sommeil de l'enfant, le programme EVAR, les écrans...

Au total, ces différentes modalités ont permis d'entrer en relation avec **environ 500 familles, dans des formats très variables**, allant de l'échange bref à la discussion plus approfondie.

Aller Vers les Publics

La participation des familles.....

L'implication des familles s'est construite progressivement, souvent à partir de premiers contacts informels. Le fait d'intervenir dans des lieux du quotidien a facilité la prise de parole, sans formalisation préalable ni démarche engagée.

Les parents rencontrés ont pu exprimer leurs préoccupations, poser des questions liées à leur quotidien, ou simplement échanger autour de leur rôle parental. Dans plusieurs situations, ces temps ont constitué un premier point d'entrée vers une réflexion plus approfondie ou vers une orientation vers les dispositifs de l'EPE.

La régularité de certaines actions, notamment devant les écoles, a joué un rôle déterminant dans l'instauration d'un lien de confiance. La présence hebdomadaire de professionnels a permis aux familles d'identifier des interlocuteurs connus, facilitant les échanges et, dans certains cas, levant des freins à la participation.

L'implication ne se traduit pas uniquement par une participation formelle, mais aussi par :

- La qualité des échanges instaurés.
- La récurrence des contacts.
- La capacité des parents à revenir vers les professionnels, notamment la médiatrice sociale repérée comme une personne ressource du quartier.
- L'acceptation progressive de solliciter un accompagnement.

L'action « Aller vers » produit des effets visibles à plusieurs niveaux.

Elle contribue d'abord à **renforcer la visibilité par les habitants de l'EPE sur le territoire**. Pour une part importante des personnes rencontrées, ces temps ont été l'occasion de découvrir l'existence de la structure, ses missions et les possibilités d'accompagnement proposées.

Elle favorise également un **premier niveau de soutien**, à travers des échanges qui permettent aux parents de mettre en mots leurs difficultés, de se sentir écoutés et de ne pas rester isolés face à leurs questionnements.

La présence dans des lieux non institutionnels joue ici un rôle clé : elle permet de **réduire les freins liés à la démarche volontaire de consultation**, en proposant un cadre plus informel et accessible.

Par ailleurs, ces interventions participent à une **dynamique de réseau**. Les nombreux temps de rencontre avec les partenaires, ainsi que la participation à des événements locaux, ont contribué à renforcer les liens entre acteurs du territoire et à améliorer la lisibilité des ressources disponibles pour les familles.

Enfin, l'action a également une **dimension de sensibilisation**, notamment sur les questions liées à la parentalité, à la santé mentale et aux droits, en particulier lors de temps forts thématiques.

Limites de cette démarche.....

Le caractère anonyme et informel de nombreuses rencontres rend difficile une évaluation fine des suites données aux échanges. Il n'est pas toujours possible d'identifier si un contact débouche sur une demande d'accompagnement.

Par ailleurs, les temps de déambulation ou d'interventions en espace public restent complexes à quantifier précisément en termes de fréquentation, même si une estimation globale peut être réalisée.

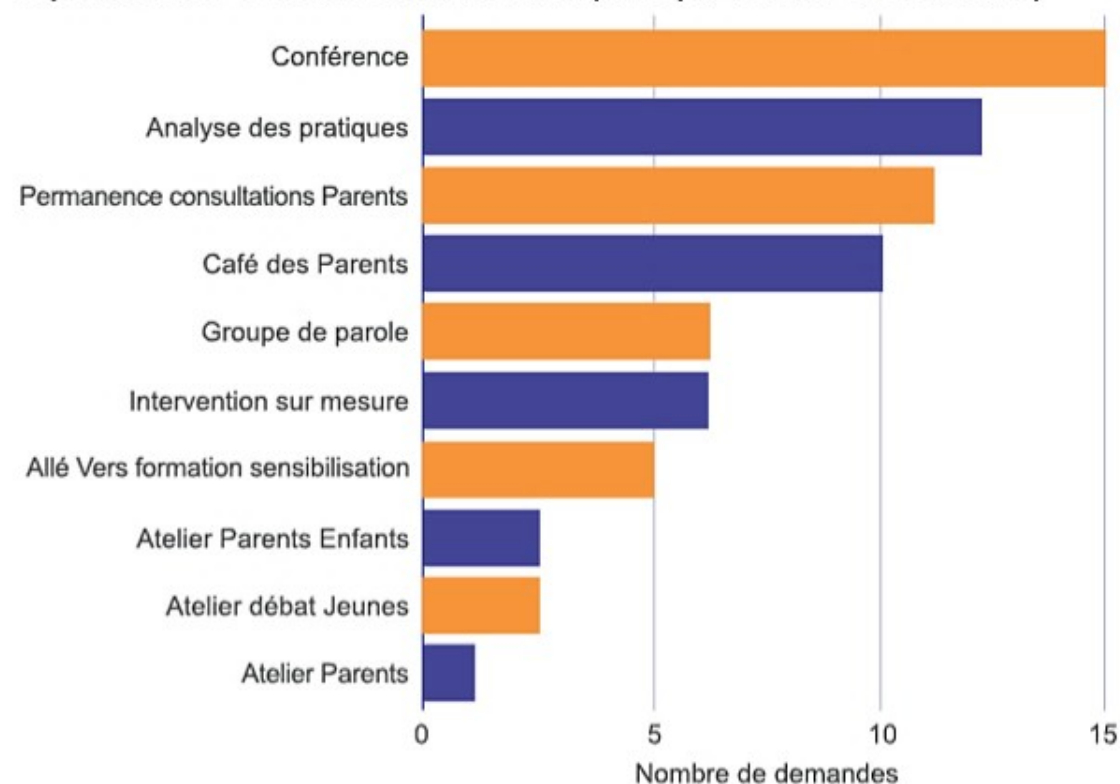
Une offre de prestations variée et adaptée aux besoins de nos partenaires

Au cours de la période écoulée, l'activité a été marquée par une légère baisse de sollicitation des structures partenaires mais une hausse de la diversification des actions menées en direction des publics accompagnés.

L'année a comptabilisé **70 demandes d'intervention**, émanant de **55 structures différentes**, ce chiffre traduit la confiance accordée et la reconnaissance du savoir-faire déployé. Ces sollicitations concernent des champs variés : soutien à la parentalité, accompagnement des pratiques professionnelles, espaces d'échange et actions collectives.

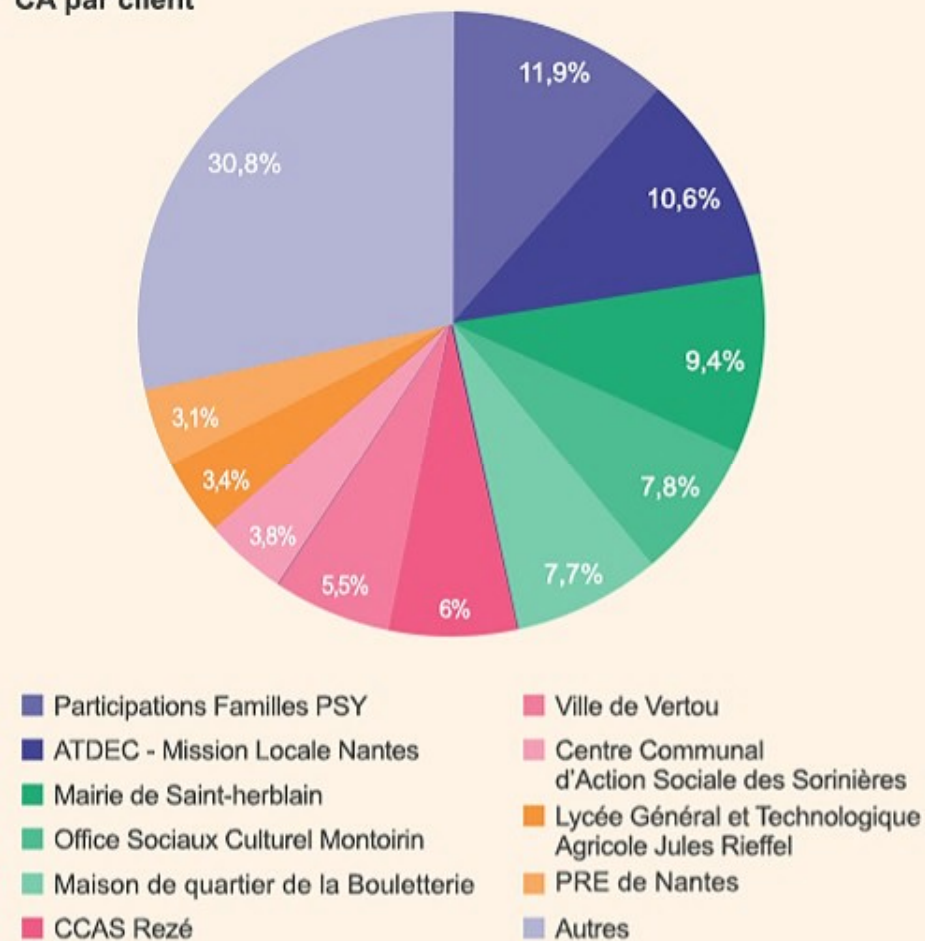
En plus des prestations vendues, l'EPE a réalisé **17 cafés des parents** en collaboration avec **la CAF**.

Répartition des demandes d'intervention (Triée par nombre de demandes)



L'ensemble de ces actions a généré un **chiffre d'affaires de 72 733 €**. Ce résultat financier contribue à la pérennité des actions et au développement de nouveaux projets.

CA par client



Perspectives et Enjeux

Maintenir et renforcer la dynamique “aller vers”

L'aller vers constitue un levier central pour toucher des publics diversifiés et favoriser l'accessibilité. En 2026, l'enjeu sera de :

- maintenir une présence régulière dans les lieux de vie des familles (écoles, structures partenaires, espaces publics),
- consolider les temps d'intervention permettant d'instaurer un premier lien,
- poursuivre le développement de nouvelles modalités d'interventions de type “aller vers” et de nouveaux lieux d'ancrage en fonction des opportunités territoriales/partenariales.

Consolider la fonction d'accueil, d'écoute et d'orientation

Dans le cadre de ses missions, l'EPE44 intervient comme un espace de première écoute, sans inscription dans un suivi des situations long. L'objectif est donc de :

- proposer un accueil accessible, sans engagement dans la durée,
- permettre l'expression des besoins et des difficultés,
- orienter les familles vers les ressources adaptées du territoire lorsque cela est nécessaire.

Une attention particulière sera portée à la qualité de l'orientation et à la lisibilité des interlocuteurs proposés.

Adapter les modalités d'intervention aux évolutions des besoins

Face à la complexification des situations rencontrées, les modalités d'intervention continueront d'évoluer afin de :

- proposer des formats souples, adaptés aux contextes,
- maintenir une capacité d'intervention en binôme pluridisciplinaire dès que possible,
- ajuster les temps d'intervention en fonction des lieux et des publics rencontrés.

L'enjeu reste de répondre de manière pertinente, dans un cadre ponctuel, tout en garantissant la qualité de l'écoute.

Renforcer et structurer la dynamique partenariale

La coopération avec les acteurs du territoire constitue un élément clé du positionnement de l'EPE44. En 2026, il s'agira de :

- consolider les partenariats existants,
- développer des liens avec de nouveaux acteurs en fonction des besoins repérés,
- faciliter les relais vers les structures adaptées (social, éducatif, santé),
- participer aux dynamiques locales de coordination.

Cette articulation avec les partenaires est essentielle pour assurer la continuité des parcours des familles après les premiers échanges avec l'EPE.

Poursuivre la lisibilité et la visibilité de l'offre

Dans une logique de prévention et d'accès aux droits, l'EPE44 poursuivra ses actions visant à :

- mieux faire connaître ses missions,
- clarifier ses modalités d'intervention,
- renforcer la compréhension de son rôle auprès des familles et des partenaires.

Perspectives et Enjeux

Consolider le modèle économique et les équilibres d'activité

Dans un contexte de contraintes financières, une attention particulière sera portée à :

- la stabilité des financements,
- l'adéquation entre les moyens mobilisés et les missions exercées,
- la soutenabilité des actions dans le temps.



Conclusion.....

L'année 2025 confirme la pertinence et la place essentielle de l'EPE dans le champ du soutien aux parentalités. À travers la diversité de ses actions, l'association poursuit une mission centrale de prévention, d'écoute et de soutien auprès des parents et des adolescents, en s'adaptant aux réalités et aux évolutions des besoins des publics.

L'activité se caractérise par un volume soutenu d'interventions, une pluralité de dispositifs mobilisés et une capacité à aller au contact de publics variés, y compris ceux les plus éloignés des dispositifs institutionnels. Les actions "aller vers" constituent à ce titre un levier majeur, permettant de renforcer l'accessibilité des services, de créer des premiers liens et de favoriser l'expression des besoins.

La dynamique partenariale constitue également un pilier structurant de l'activité. Elle contribue à une meilleure lisibilité des ressources sur les territoires, à une orientation plus fluide des familles et à une complémentarité des interventions entre acteurs. Cette articulation entre les différents champs (social, éducatif, santé) renforce la cohérence globale de l'accompagnement proposé.

Dans un contexte marqué par une complexification des situations familiales et une augmentation des besoins en soutien psychologique et éducatif, l'EPE joue un rôle d'interface et de ressource, à la fois pour les familles et pour les professionnels du territoire.

Enfin, l'année 2025 met en évidence des équilibres à maintenir entre développement des actions, adaptation aux besoins et contraintes de moyens. Elle invite à poursuivre la réflexion sur les modalités d'intervention, la consolidation du modèle économique et la priorisation des actions au regard des enjeux identifiés.

Parmi les perspectives structurantes pour l'année à venir, l'ouverture d'une équipe mobile en partenariat avec la MDA constitue une évolution importante. Ce dispositif viendra renforcer la capacité d'aller vers les adolescents et leurs familles, les plus vulnérables et fragilisés, en proposant des interventions au plus près des lieux de vie, en complémentarité des ressources existantes sur les territoires.

En s'inscrivant dans une logique de liaison, cette équipe mobile aura vocation à proposer des temps d'écoute, d'évaluation des situations et d'orientation, dans le but de lever les freins à l'accès aux dispositifs adaptés. Elle s'inscrit pleinement dans les missions de prévention, de soutien et de mise en réseau portées par l'EPE44.

Cette évolution traduit la volonté de poursuivre l'adaptation des modalités d'intervention aux besoins repérés, tout en consolidant les partenariats et en renforçant la lisibilité des réponses proposées aux familles, aux adolescents et aux professionnels

En tant que Salié, Prestataire ou Bénévole, rejoignez l'équipe de l'École des Parents et des Éducateurs de Loire Atlantique !

Nous Rejoindre ->



Ils nous font confiance...

Pour l'animation d'actions individuelles ou collectives à destination de leurs usagers, bénévoles, professionnels :

- APEL Collège Helder Camara
- APE Nelson Mandela
- Apel Ecole Grain de Soleil
- ARIFTS Rezé
- Association Jeunesse et Avenir
- Association Jumeaux et plus 44
- Association Les Mary poppins
- CCAS - PRE Ville de Saint-Herblain
- CCAS Les Sorinières
- CCAS Saint-Nazaire
- Centre Socio-Culturel Châteaubriant-Derval
- Centre socioculturel Mireille Moyon
- CHU / CAPP
- CLO les Touchatouts
- Collège Helder Camara
- Collectif enfance de Saint-Hilaire-de-Clisson
- Communauté de communes Estuaire-et-Sillon
- Communauté de Communes de Nozay
- CSC Bugallière
- CSC Jaunais-Blordière (association)
- CSC Loire et Seil
- Direction Petite Enfance / LAEP La Bobine
- Dispositif Autorégulation - Jeunesse et Avenir
- Ecole Notre-Dame
- Espace Famille
- Espace jeunesse Le Loroux-Bottereau
- GIE ECOLES NANTAISES DE COMMERCE
- LAEP La Bobine
- La Maison pour tous
- La Toupie Magique
- LEGTA Jules Rieffel
- Les Eaux Vives Emmaüs
- Lycée Carcouet
- Maison Cadet Rousselle / Mairie d'Indre
- Maison de la Petite Enfance – Ville des Herbiers
- Maison de quartier Chesnaie Trébale
- Maison de quartier de Méan Penhoët
- Maison de quartier du Breil
- Maison de quartier La Bouletterie
- MANOU Partages
- Mairie de La Grigonnais
- Mairie de Saint-Herblain
- Mairie de Saint-Nazaire - Unité Réussite Éducative
- Mairie de Saint-Herblain - Programme de réussite éducative
- Mairie de Vertou
- Mes premiers pas à Beautour
- Office socio-culturel Montoirin
- Pays de Blain Communauté
- Roule Ta Bille
- Rutigliano
- SPL La Roche
- Ville de Nantes
- Ville de Saint Nazaire - Unité Réussite Éducative
- Ville de Sainte-Luce-sur-Loire

Merci !

Réalisé par VSI.creation

